

PROJET D'ETABLISSEMENT

Multi Accueil « L'île aux enfants »

1 rue des Alpes 68490 OTTMARSHEIM

SOMMAIRE

Introduction.....	3
PARTIE 1 Contexte de la Petite Enfance	5
PARTIE 2 Historique de la structure.....	7
PARTIE 3 La place des parents dans la structure	13
PARTIE 4 Les partenariats	16
PARTIE 5 Santé, hygiène et alimentation	20
PARTIE 6 Projets de groupes	24
I. Le groupe des bébés.....	26
1. Spécificités du groupe.....	26
1.1 Présentation.....	26
1.2 Le développement de l'enfant.....	26
1.3 Une équipe pluridisciplinaire	30
1.4 Un aménagement de l'espace réfléchi.....	30
2. L'accompagnement des parents	34
2.1 La séparation.....	34
2.2 L'accueil progressif.....	34
2.3 L'accueil au quotidien.....	36
2.4 Les actions menées par l'équipe.....	37
3. Les besoins fondamentaux	39
3.1 Le temps du repas et du goûter	40
3.2 Le temps de la sieste et du sommeil	45
3.3 Les soins	49
3.4 Le temps de l'éveil et des découvertes	51

II. Le groupe des « trotteurs/grands »	56
1. Les besoins fondamentaux	57
2. Les besoins spécifiques des enfants de 18 à 36 mois	58
2.1 Les besoins des enfants de 18 à 24 mois : « les trotteurs »	58
2.2 Les besoins des enfants de 24 à 36 mois : « les grands ».....	59
3. Objectifs et moyens	60
3.1 Aider, soutenir l'enfant et ses parents au moment de la séparation et des retrouvailles	61
3.2 Favoriser l'intégration des enfants dans le groupe :	61
leur permettre de trouver leur place au sein du groupe	61
3.3 Proposer des « activités » variées et de qualité	62
3.4 Elaboration et mise en place de projet personnalisé en fonction des besoins de l'enfant.....	63
3.5 Évaluation des actions menées.....	64
4. L'enfant en situation de handicap	64
5. Aménager un espace sécurisant.....	65
5.1 Les salles de vie	65
5.2 Les autres pièces du multi accueil.....	66
6. Les temps forts : organisation des groupes et des temps de vie.....	68
6.1 L'adaptation	68
6.2 L'accueil quotidien	69
6.3 Les repas	71
6.4 Le sommeil.....	74
6.5 Les soins	76
6.6 Le jeu	79
6.7 Les « activités » d'éveil.....	80
6.8 Fêtes au sein de la structure.....	83
6.9 Les sorties.....	84
Conclusion	86

Introduction.

Le projet d'établissement est un document unique et propre à chaque structure.

Il se réfère à la réglementation en vigueur :

- l'article R 180 -10 du code de la santé publique Décret n°2000-762 du 1^{er} août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans
- le décret n°2007-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans
- le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans

Il y est précisé que tous les établissements d'accueil doivent élaborer un projet d'établissement comprenant le projet éducatif, le projet social, les prestations d'accueil, la présentation des compétences professionnelles, les dispositions d'accueil des enfants atteints d'un handicap, la place des familles, les modalités des relations avec les organismes extérieurs.

Ce projet, réfléchi et construit par l'équipe sera une référence pour tous les professionnels .Il définira l'organisation pratique de la structure, les missions de l'établissement, les objectifs et les valeurs de la structure ainsi que les moyens mis en œuvre.

Il permettra d'orienter (donner un sens, des objectifs à définir...) de mobiliser (objectifs à atteindre, acteurs sollicités...) de rythmer le travail (étapes, dynamiques...)

Le projet d'établissement devra répondre

- aux *exigences stratégiques* par rapport au contexte externe et interne,
- aux *exigences de réalisme* en ayant des objectifs réalisables,
- aux *exigences de transparence* en ayant la volonté de transmettre l'information
- aux *exigences de congruence* en disant ce que l'on fait et en faisant ce que l'on dit,
- aux *exigences de permanence* en exploitant les acquis pour aller vers l'avenir.

Le projet d'établissement implique une remise en question constante des certitudes et oblige à s'interroger et à négocier. Il implique l'acceptation aux changements, la prise de risque....

Le projet d'établissement permet donc à chacun de repenser sa pratique et ainsi, de respecter l'enfant et sa famille.

LE CONTEXTE DE LA PETITE ENFANCE



PARTIE 1 Contexte de la Petite Enfance

Constats : une politique familiale en plein essor

Une société en pleine évolution économique, sociale et familiale

A partir du milieu du 19^{ème} siècle jusque dans les années 1945, la politique familiale se construit autour de l'assistance et du monde ouvrier. Il existe un grand désordre social, beaucoup de pauvreté ce qui entraîne un réel **danger social**. Il faut alors songer à combler le décalage entre les groupes sociaux en pensant une nouvelle politique sociale : proposer des actions directes auprès des enfants et de leurs familles (infirmières visiteuses, résidences sociales..), mettre en place des institutions éducatives (crèches en 1850, salle d'asile...)

Les institutions représentent à cette époque un lieu de discipline pour les mères et leurs enfants, un lieu hygiéniste avec une réglementation et une discipline de vie, sans professionnalisme.

En 1945, la PMI commence à intervenir dans la vie des familles et le premier décret qui fixe les règles des crèches (qui sont alors des lieux médicalisés où l'on garde des enfants pendant le temps de travail des mères) apparaît.

En 1952, un nouveau décret fixant le cadre des garderies et des jardins d'enfants voit le jour. Ces lieux accueilleront les enfants pendant la journée pour leur permettre de développer leurs capacités physiques et mentales.

De nouvelles demandes et de nouveaux publics apparaissent et ce n'est que dans les années 1970 que la législation et les mentalités commencent à évoluer. On commence alors à parler de professionnalisation des structures de garde (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants..), d'humanisation de prise en charge, de participation des parents à la vie de la crèche....

A partir des années 1980, une nouvelle période de crise apparaît avec la perte des valeurs sociales, culturelles et familiales. La baisse des mariages, l'augmentation des naissances hors mariage, l'augmentation des divorces, le développement des familles monoparentales et le développement des familles recomposées déstabilisent les modèles familiaux.

En parallèle, une image très valorisée de l'enfant apparaît, accompagnée de nouvelles demandes éducatives et d'un soutien pour tous.

La notion de *garde du jeune enfant* telle qu'elle était pensée jusqu'alors, ne correspond plus à la demande et une réelle mobilisation des partenaires sociaux permet de donner de nouvelles finalités à l'accueil des jeunes enfants :

- **soutien et accessibilité éducative** pour favoriser l'épanouissement de l'enfant et pour accompagner les familles,
- **insertion sociale** en favorisant l'égalité entre hommes et femmes (pour l'articulation de la vie familiale et professionnelle) et en développant la politique de l'emploi,
- **lutte contre les exclusions** en assurant l'accompagnement de l'enfant et de sa famille et en développant un accueil de qualité pour tous.

La communauté de communes Porte de France Rhin Sud qui regroupe 6 communes (*Petit Landau, Niffer, Ottmarsheim, Chalampé, Bantzenheim et Hombourg.*) est représentative des changements économiques et familiaux de notre société.

Une réorganisation du travail ébranle la politique sociale et familiale de notre secteur: Restructuration des entreprises, travail à l'étranger (Suisse et Allemagne) emplois précaires, dévalorisation des diplômes... Le monde du travail ne promet plus une stabilité d'emploi pour toute la vie. Le travailleur doit se montrer polyvalent, compétitif, disponible et flexible. Notre société vit à présent à un rythme qui oblige à trouver un équilibre entre vie familiale et/ou carrière professionnelle et ce choix réorganise la vie de famille. La structure familiale déjà déstabilisée n'est plus toujours assez solide pour pouvoir faire face à cette situation et prendre en charge seule l'éducation des enfants.

Avec la mise en place d'un congé de paternité et de maternité, d'une nouvelle organisation des aides de la caisse d'allocation familiale, d'un nouveau statut des assistantes maternelles, le gouvernement actuel souligne sa volonté de défendre une politique nataliste et familiale.

Au niveau local, chaque ville ou communauté de communes concrétise cette ambition politique sur son territoire géographique, selon les demandes et les besoins de la population.

C'est dans ce cadre que la communauté de communes Porte de France Rhin Sud, décide d'ouvrir en 2000 les portes du multi accueil « l'Ile aux enfants » et du relais d'assistantes maternelles pour répondre aux besoins de la population.

PARTIE 2 Historique de la structure

Réflexion

Durant quelques années les élus des communes du SIVOM Rhin–sud ont mené une réflexion enfance et petite enfance.

C'est en janvier 1998 que le conseil général donne les résultats de l'enquête effectuée, avec le concours de la caisse d'allocation familiale, du 10 novembre au 9 décembre 1997 auprès de 427 familles du SIVOM Rhin Sud :

Le secteur connaît à cette époque une grande mutation et après la création de structure périscolaire telle que celle de Hombourg, il apparaît qu'il faut s'intéresser aux besoins d'accueil de tous les enfants de 0 à 11 ans du secteur.

Une volonté de voir se développer des services indispensables au confort de la population fait partie des objectifs des élus locaux qui signent alors **le contrat enfance**. Initié par la caisse nationale d'allocation familiale dès 1989, ce contrat se substitue à l'ancien contrat crèche et marque une rupture avec la démarche liée à la notion de « garde ». Il tient compte de la diversité des situations des enfants de 0 à 6 ans.

En signant le contrat enfance en 1999, le SIVOM s'engage avec la CAF et fixe des objectifs de développement des modes d'accueil pour une durée de 5 ans. Il permettra ainsi au SIVOM d'obtenir des aides financières pour la création de structures d'accueil petite enfance et ainsi de répondre aux besoins de la population et favoriser l'installation de nouveaux habitants.

La création d'un relais d'assistantes maternelles qui favorise les échanges et les rencontres des parents et des assistantes maternelles est alors à envisager ainsi que **la création d'un multi accueil commun aux différents villages** et de **deux CLSH** dans les communes de Bantzenheim et Ottmarsheim.

Pour les très jeunes enfants, **la création d'un multi accueil** semble correspondre au mieux aux besoins de la population. Dans la même structure, on peut ainsi accueillir en même temps des enfants en accueil *permanent* et des enfants en accueil *occasionnel*.

Dans les petits villages du SIVOM, les demandes ne suffisent en effet pas pour ouvrir une crèche collective. Cependant, les habitants se mobilisent pour que les enfants soient gardés ailleurs que chez les voisines, chez les grands-parents ou chez les assistantes maternelles.

L'ouverture d'un multi accueil permettra d'accueillir des enfants pour participer à des activités particulières.

En organisant des aménagements spécifiques, il y aura possibilité de combiner *l'accueil temporaire* et *l'accueil régulier* sans perturber la cohésion de groupe qui existe dans une crèche collective.

De plus, cela permettra aux enfants de rencontrer des pairs dans un cadre adapté à leurs besoins, entourés par du personnel qualifié qui travaillera dans des conditions maximum de sécurité, d'hygiène et de confort dictées par les réglementations en vigueur. Il s'agira donc obligatoirement de personnel qualifié dont le professionnalisme garantira la bonne marche de la structure.

Création

C'est donc **en mai 1998** que le projet du multi accueil voit le jour.

Ce lieu regroupant à la fois la crèche et la halte garderie et correspondant au mieux aux besoins des familles, permettra la création d'emplois dans le SIVOM et une dynamique du tissu social.

Au delà des services rendus à la population, le projet social du multi accueil traduira une fonction sociale d'intégration des familles, de soutien à la parentalité, de soutien à l'éducation des futurs citoyens et permettra de rompre l'isolement.

Ouverture

L'ouverture de la structure se fait donc en Septembre 2000 sur la commune de Ottmarsheim : lieu stratégique, près de l'entrée de l'autoroute et sur l'axe principal reliant les différentes communes du SIVOM. Il s'agit d'une réhabilitation de locaux existants dans les locaux du SIVOM et du syndicat des eaux.

Le multi accueil accueille essentiellement des enfants issus des communes de ce SIVOM. Seules quelques places disponibles peuvent être données aux extérieurs.

⇒ Les missions spécifiques du multi accueil

C'est un lieu d'accueil, de convivialité, de socialisation, d'apprentissage vers l'autonomie, lieu de rencontre et d'échange qui permet aux parents de la Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud qui travaillent ou non de confier leur(s) enfant(s) de façon permanente ou occasionnelle du lundi au vendredi de 7 heures à 18 heures 30.

Un règlement de fonctionnement est transmis aux familles, il décrit les modalités pratiques de fonctionnement de la structure. On y définit aussi les droits et obligations des familles nécessaires au respect des règles de vie collective au sein du multi-accueil (horaires d'ouverture, tarification, délivrance des soins, accueil des enfants malades, place des parents, autorisation de sorties,...)

Public accueilli :

- Les enfants :

L'agrément de la protection maternelle et infantile (PMI) fixe le nombre de places à 35 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans.

- Leurs familles :

Celles-ci sont issues de différents milieux professionnels mais une grande partie d'entre elles restent tout de même des familles à fort revenus : travailleurs frontaliers, deux parents qui travaillent, catégorie socio professionnelle élevée.

D'autres parents, à faibles revenus fréquentent également la structure. La situation géographique isolée du secteur ne permet pas un travail de proximité pour certaines jeunes mamans qui restent donc sans emploi par manque de moyen de locomotion par exemple. Les familles accueillies sont souvent isolées de leur famille d'origine. Elles se sont implantées dans le secteur en raison de leur activité professionnelle (usines chimiques, pharmaceutiques en Suisse par exemple). Elles ne bénéficient donc pas toujours d'attaches familiales de proximité et manifestent le besoin de créer des liens sociaux. Les grands-parents sont eux aussi souvent absents de cette structure familiale et ne peuvent pas entourer et guider les jeunes parents. Aussi, ces familles sont souvent en grandes demandes face aux professionnelles de la structure dont elles cherchent l'appui, les conseils et la guidance.

- Le personnel du multi accueil et ses compétences :

Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire composée de 16 personnes dont 5 Educatrices de Jeunes Enfants (dont la directrice), une Infirmière, 2 Auxiliaires de Puériculture, 5 Aides maternelles, 1 Secrétaire et 2 Maîtresses de maison.

⇒ Les missions spécifiques du relais assistantes maternelles

Le relais gère l'offre et la demande en ce qui concerne la garde d'enfants chez les assistantes maternelles et les gardes à domiciles. Il veille à la professionnalisation des assistantes maternelles.

Le personnel : 1 auxiliaire de puériculture

Élargissement

➤ Atoll

C'est en 2004 que naît le projet "**ATOLL**"

Celui ci répond aux nouveaux constats effectués par les responsables du multi accueil et du relais d'assistantes maternelles qui notent un isolement important de certaines familles et de leurs enfants ainsi qu'un besoin de créer des liens entre les parents, les assistantes maternelles, les professionnelles du multi accueil et tous les enfants de la communauté des communes (ex SIVOM)

ATOLL voit alors le jour en créant des activités communes à tous (assistantes maternelles, familles, multi accueil) et proposées sur les sites des six communes de la communauté des communes Porte de France soit Chalampé, Bantzenheim, Ottmarsheim, Petit Landau, Hombourg et Niffer.

(voir projet atoll en annexe)

➤ Nouvelle enquête petite enfance 2005

Avant de signer le nouveau contrat petite enfance, la communauté des communes décide, début 2005, de réaliser une nouvelle enquête auprès des familles de la communauté des communes. Cette enquête menée en collaboration avec la Caisse d'Allocation Familiale et le Conseil Général devrait prendre fin en mai 2005. Elle permettra de déterminer les nouveaux besoins de la population et de réfléchir à d'éventuelles restructurations des services proposées. (Voir annexe)

➤ Enquête de satisfaction 2005

C'est également en mai 2005 que sera effectuée la première enquête de satisfaction auprès des familles. Cette enquête réalisée en collaboration avec le Conseil Général et la Caisse d'Allocation Familiale permettra aux parents d'exprimer leurs impressions et leurs souhaits concernant le fonctionnement et les locaux mis à disposition. (Voir annexe)

➤ Périscolaire dans la commune de NIFFER

C'est en 2007 que la Communauté de Communes répond au marché public pour l'ouverture d'un service périscolaire pour les enfants scolarisés sur les communes de Niffer et Petit Landau. Elle s'en voit confier la gestion à partir du mois d'août 2007.

⇒ Les missions spécifiques du périscolaire

Le Périscolaire : Il accueille des enfants de la maternelle et du primaire pendant l'heure du déjeuner et après la classe.

Le Centre de Loisirs sans Hébergement : Il assure l'accueil des enfants scolarisés en dehors du temps scolaire : les mercredis, pendant les petites et grandes vacances.

L'équipe du périscolaire : 1 éducatrice de jeunes enfants, directrice + 4 animateurs + 2 maitresses de maison.

➤ Réflexion autour de la création d'une nouvelle structure petite enfance sur le territoire

C'est en 2008 que démarre en lien avec la communauté de communes Porte de France Rhin Sud, l'étude de la nouvelle structure petite enfance. Le choix se porte sur la commune de Petit Landau pour l'installation de cette dernière, les travaux commencent en 2012. L'ouverture est alors prévue pour Janvier 2014. Dès sa conception, la réflexion s'est centrée sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu « ordinaire ».

Cette volonté d'accueil est le prolongement du projet du multi accueil d'Ottmarsheim, déjà existant. L'équipe a pu expérimenter et constater le bienfait de l'accueil des enfants en situation de handicaps dans une structure dite « ordinaire ». L'équipe s'est engagée dans un travail rigoureux d'adaptation, d'observation et de formation.

De plus, on observe un réel besoin de garde de ces enfants en situation de handicaps. L'accueil des enfants dans certains types d'institutions (exemple : institut médico-éducatif) ne peut souvent être effectué qu'à partir de 4 ans. Par conséquent, les familles ne bénéficient souvent d'aucun moyen de garde pour leurs jeunes enfants alors qu'elles ont les mêmes besoins et les mêmes attentes que les autres familles.

En outre, d'après une enquête réalisée auprès des familles, il faut noter aussi l'intérêt des familles du multi accueil à intégrer des enfants porteurs de handicaps au sein des structures petite enfance et ceci :

- pour permettre à leurs enfants d'accepter la différence

- pour voir la différence comme une richesse
- pour motiver et stimuler l'enfant porteur de handicap
- pour lui permettre de se sentir comme les autres
- pour éviter l'isolement des familles concernées par le handicap
- pour permettre aux parents de garder un peu de leur indépendance
- pour permettre aux parents de voir leur enfant accepté comme les autres.

Ainsi l'équipe s'engage dans l'accueil et le suivi des enfants quelques soient leurs besoins et leurs particularités.

Selon les besoins de l'enfant, les équipes adapteront leur pratique et aménageront un espace adéquat au bien être et au développement de ce dernier. Toutefois le multi accueil de Petit Landau sera plus à même d'accueillir les enfants en situation de handicap puisque ce dernier disposera de personnel qualifié dans le domaine du handicap et des locaux plus adaptés. En effet, la construction du bâtiment et son agencement ont été pensé pour accueillir des enfants en situation de handicap. Il permettra d'accueillir 20 enfants dont 20% d'enfants en situation de handicap.

Notre volonté n'est pas de créer une structure thérapeutique identique aux structures spécialisées existantes, mais bien d'adapter une structure petite enfance à l'accueil de la différence. Pour ce faire les modalités classiques du multi accueil seront prises en compte et complétées par des moyens supplémentaires. Ainsi, selon nos possibilités, nous réaliserons l'accueil des enfants en situation de handicap.

Pour réfléchir et réaliser l'accueil des enfants, il nous faut tout d'abord penser la place des parents. Comme le stipule le décret 2000, et comme nous allons l'évoquer tout au long de notre projet, les parents ont une place importante dans la structure d'accueil car **accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille.**

PARTIE 3 La place des parents dans la structure

Les attentes des parents varient et il faut que les professionnels puissent y répondre individuellement ou de façon collective.

A l'origine, la crèche était un lieu très sanitaire où l'on apportait aux enfants les soins nécessaires à leur évolution. Puis, la crèche est devenue pour les parents un lieu qui répondait à un besoin de garde, au désir de socialisation de l'enfant, d'amusement. Aujourd'hui, le parent attend également du professionnel un soutien, une collaboration dans l'éducation de son enfant. Il souhaite qu'un lien existe entre lui, la structure et son enfant.

En effet, les parents qui ont de moins en moins de temps disponible à accorder à leurs enfants attendent beaucoup des professionnels. Des sentiments de culpabilité, de jalousie peuvent cependant s'installer et c'est à l'équipe de veiller à rester dans une attitude d'empathie, d'écoute, de soutien et de mettre en place des moyens qui facilitent l'échange.

- Premier entretien avec la directrice ou la directrice adjointe où des informations administratives sont échangées avec la famille. Le règlement de fonctionnement y est présenté et sert de support à l'échange. Il permet d'expliquer les règles communes à tous pour assurer une vie harmonieuse en collectivité tant pour les familles, les enfants et les professionnels.
- La première collaboration avec les parents se met en place lors de **la séparation**. L'équipe veille alors à l'enfant mais aussi à ses parents qui peuvent présenter des sentiments d'angoisse, de culpabilité... Elle l'accompagne dans cette démarche en lui proposant une adaptation progressive
- Tout au long de l'accueil, les professionnels doivent accompagner les parents et les renvoyer vers leur responsabilité. En effet, même si le professionnel détient un savoir théorique, c'est le parent qui détient l'autre partie du savoir sur l'enfant. Il faut que le professionnel installe une relation de confiance, d'échanges justes pour qu'il n'y ait aucun sentiment de concurrence entre le parent et le professionnel mais que la notion de complémentarité puisse exister. C'est grâce à cette **relation d'écoute** que le professionnel pourra soutenir le parent dans la recherche des réponses qu'il attend du professionnel alors que celles-ci sont en lui. C'est également donner aux parents les moyens de reconnaître leurs compétences car ce n'est pas le professionnel qui détient forcément la réponse satisfaisante.

Ces échanges peuvent avoir lieu lors de l'accueil quotidien (à l'arrivée et au départ des enfants) mais aussi dans des temps plus spécifiques demandés soit par la famille soit par les professionnels. En effet, lorsque l'équipe dépiste des difficultés dans la relation parent/enfant ou des difficultés liées directement au développement de l'enfant, elle en réfère à sa hiérarchie qui déclenche une réunion d'équipe et un rendez vous avec les parents pour les informer et les soutenir dans une démarche de soin ou d'orientation spécifique.

- Pour travailler le lien entre la structure et la famille, l'équipe a mis en place différents outils qui permettent la transmission.
 - Les fiches de transmission chez les bébés avec heures de sieste, change, repas et observation
 - Un cahier de transmission personnalisé pour les bébés.
 - Les fiches de transmission des « trotteurs/grands » avec des images signifiantes qui permettent de dire si l'enfant a dormi et mangé d'une façon générale.
 - Un tableau d'activités à la semaine est affiché pour l'ensemble des groupe « trotteurs/grands ». On peut y lire les détails des activités journalières (au moment de l'accueil, le matin ou l'après midi). Cet affichage permet aux parents de connaître le déroulement de la journée de leur enfant.
 - Un tableau d'affichage pour les informations générales est situé dans le vestiaire des enfants. Chaque parent peut ainsi être informé des sujets importants dans la structure.
- Pour que le parent puisse se sentir investi dans la structure, il est fait appel à lui lors d'activités spécifiques comme les sorties, les animations Atoll...

Chaque année, une réunion d'informations est organisée à la rentrée pour présenter le projet général de la structure et des groupes.

Une réunion thématique avec un spécialiste est également organisée chaque année ainsi qu'un pique nique familial pour permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger.

Des temps de rencontres sont proposés aux familles tout au long de l'année autour, soit d'un pique-nique, soit d'un marché de Noël ou de tout autre thème choisi par l'équipe dans l'année.

Plusieurs semaines dans l'année sont consacrées à la participation des parents au sein des activités. Plusieurs moments sont proposés aux familles qui peuvent alors s'inscrire et participer avec leurs enfants à des temps forts de la journée.

Aussi, les parents peuvent partager un repas avec les enfants, un temps de chant, un temps d'histoire

Un autre projet a également été proposé. Il s'agit du projet intitulé :

« Les familles donnent de leur temps » :

L'idée est de partir du parent, du grand parent et de son envie pour le partager avec les enfants. Certains souhaitent faire profiter d'un de leurs talents ou donner simplement de leur temps. Il s'agit de permettre aux familles d'élaborer un réel partage de savoir-faire auprès des enfants et des adultes en fonction de leurs « talents » et de leurs possibilités, de créer du lien et des échanges.

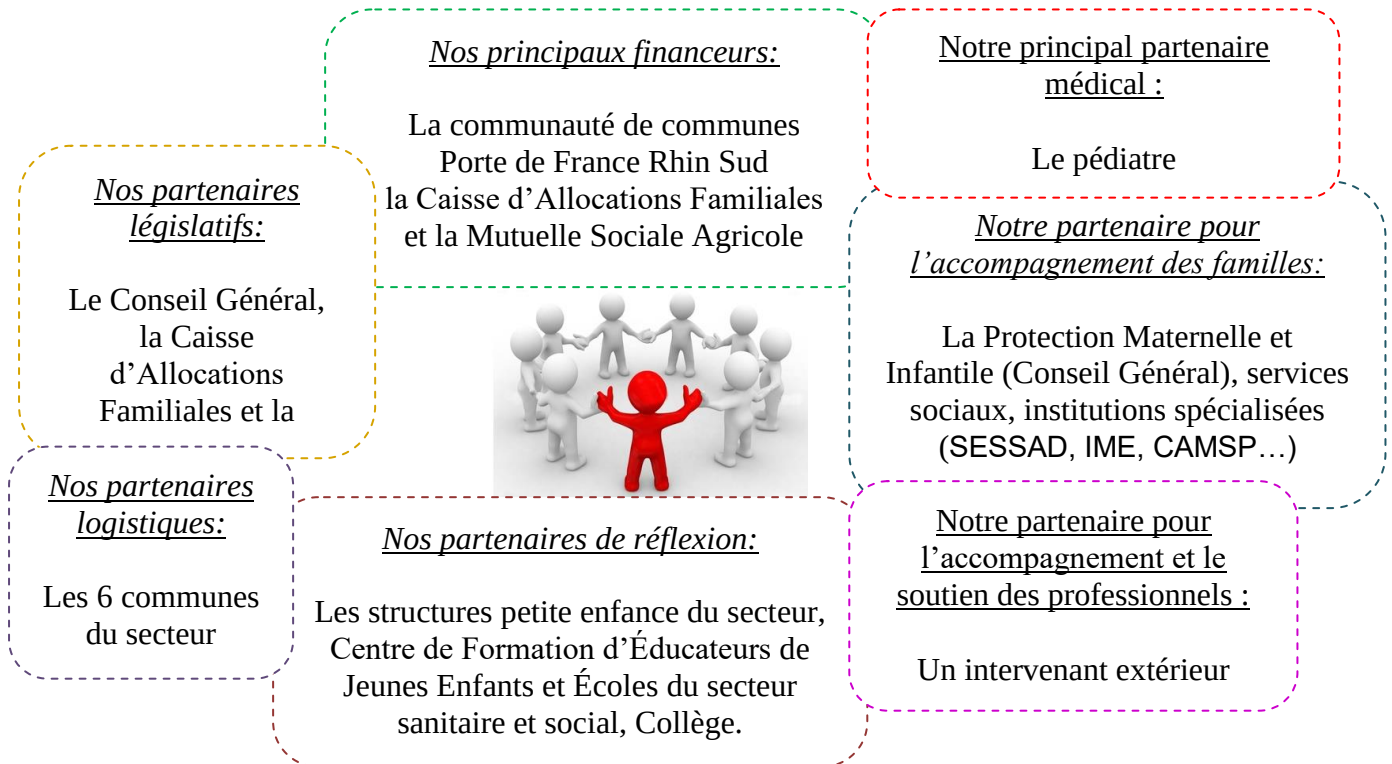
Les parents choisissent un créneau horaire qui leur convient et travaillent avec une professionnelle pour préparer une activité avec ou pour les enfants. Ainsi, le jardinage, la pâtisserie, le modelage, les histoires, les spectacles, la création d'objets, la musique sont autant d'activités proposées aux enfants au cours de l'année par les familles.

Ces dispositifs, réfléchis et pensés par l'ensemble des professionnels démontre qu'une réflexion profonde est nécessaire sur tous les moments de la journée pour que chacun, parent, enfant et encadrant se sente entendu et reconnu et ait l'assurance d'avoir sa place.

Ainsi, nous travaillons en collaboration avec les familles mais aussi avec d'autres acteurs d'ordre institutionnel et éducatif. Nos actions sont permises grâce à différents partenariats.

PARTIE 4 Les partenariats

Les partenaires institutionnels :



- Nous dépendons de financeurs pour assurer le fonctionnement de la structure et réaliser ses missions. Les principaux financeurs sont **la communauté de communes Porte de France Rhin Sud, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutuelle Sociale Agricole**.
- Nous sommes régis par des législations spécifiques, nos principaux référents sont le **Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales et la médecine du travail**.
- Nous collaborons avec les **services de la protection maternelle et infantile** de notre secteur. Ainsi, nous accueillons chaque année quelques enfants sous « **Contrat d'Accompagnement Parents Enfants** ». Ces contrats sont établis avec le Conseil Général du Haut Rhin, la famille et la structure d'accueil. Il s'agit d'enfants dont les familles connaissent des difficultés sociales, éducatives ou matérielles.

- Nous travaillons également avec **les services sociaux dans le cadre de la prévention** avec les familles accueillies dans notre multi accueil. Ainsi, nous pouvons avec l'accord de la famille proposer une rencontre avec la puéricultrice ou l'assistante social du secteur.

- Dans le cadre de nos actions de dépistage précoce, nous orientons des familles vers le **centre d'actions médico-sociales précoces (CAMSP)** de la région. En fonction de la difficulté d'évolution de l'enfant, de doute sur son bon développement, nous informons les enfants et leurs familles sur les structures existantes. Des échanges peuvent alors se créer avec des partenaires spécifiques tels que **SESSAD, IME, Centre Médico-Social...**

- Nous travaillons en collaboration avec **un pédiatre**, le Dr HUBER de Rixheim. Il effectue les visites d'admissions et de suivi des enfants. Il rencontre également les parents des enfants qui connaissent certaines difficultés dans leur développement. Il poursuit sa réflexion avec l'infirmière et la directrice sur des sujets variés concernant les jeunes enfants accueillis dans les structures (alimentation, santé, éveil, développement...).

- L'ensemble de l'équipe bénéficie d'un accompagnement et du soutien d'un **intervenant extérieur**. Celui-ci réfléchit avec l'équipe à leur pratique professionnelle avec les enfants et leurs familles. Il soutient également l'équipe dans toutes ses difficultés quotidiennes.

- Il nous semble essentiel de participer à la formation des futurs professionnels. Ainsi, chaque année nous accueillons **plusieurs stagiaires de différentes formations** (CAP Petite Enfance, Auxiliaires de Puériculture, Éducateurs de Jeunes Enfants, Infirmiers...), mais aussi des stages d'observation (élève de 3^{ème} de collège, Pôle emploi). Dans le cadre de notre partenariat avec le collège, nous participons aux journées des métiers.

Il est important pour nous d'accueillir et d'accompagner les stagiaires tout au long de leur formation. Nous rencontrons les référents des écoles et les Éducatrices de Jeunes Enfants ont notamment participé à un travail de réflexion sur « le partenariat sites qualifiants et centre de formation du travail social » (financé et piloté par le Conseil Général d'Alsace et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

- Nous sollicitons ponctuellement les **6 communes du secteur** pour certains projets comme dans le cadre d'ATOLL pour le prêt des salles communales ou pour publier une annonce dans leur journal communal...

Les partenaires éducatifs :

Au sein de notre projet pédagogique, nous accordons une place importante à la découverte et à l'ouverture sur le monde environnant. Nous organisons régulièrement(à l'aide du minibus que dispose la structure), des sorties pour offrir aux enfants des nouveaux domaines d'exploration.

Dans ce sens, nous menons des actions avec des partenaires locaux tels que :

- ❖ les **médiathèques et bibliothèques** des communes, depuis plusieurs années, une à deux fois par mois, nous nous rendons dans les médiathèques ou bibliothèques locales pour découvrir de nouveaux livres. Un système d'emprunt est mis en place et les médiathécaires viennent aussi régulièrement dans nos locaux raconter des histoires ou réaliser des spectacles autour du livre. Ainsi nous pouvons faire découvrir aux enfants une variété de livres et s'en servir de support à nos actions pédagogiques (représentation des saisons, événements festifs...)
- ❖ les **écoles** des communes où les enfants se rendent durant une matinée avant leur entrée à l'école maternelle. Guidés par des professionnelles de la crèche, les enfants participent à différentes activités, découvrent l'univers scolaire et rencontrent l'enseignant. Cette sortie nous permet d'accompagner les enfants dans cette nouvelle étape.
- ❖ les **artisans locaux** (tels que le boulanger, producteurs...) nous faisons appel à ces professionnels pour réaliser certains projets événementiels comme par exemple chercher différentes sortes de pains pour un goûter de la semaine du goût, visiter un verger et cueillir des fruits...)
- ❖ le **relais d'assistantes maternelles** de la communauté des communes avec lequel nous travaillons le projet "atoll". Les enfants du multi-accueil participent régulièrement aux activités proposées et menées conjointement par le relais et le multi-accueil. Les enfants partagent un temps et rencontrent des personnes ou retrouvent des enfants de leur voisinage ou de la crèche (enfants ayant deux modes de garde).
- ❖ le **traiteur local**, nous avons établi un partenariat éducatif avec pour objectif commun « la santé de l'enfant et son éveil aux différentes saveurs ». Nous échangeons sur les repas, leur composition, les goûts des enfants... Plusieurs outils et ateliers ont été créés, par exemple, une fois par mois des ateliers culinaires sont proposés par le traiteur dans nos locaux.

- ❖ **la maison de retraite locale**, une fois par mois les enfants les plus grands rencontrent les résidents soit à la maison de retraite soit à la crèche. C'est l'occasion d'échanges riches entre générations autour de bricolage, de temps festifs...
- ❖ Mais aussi avec **tous les partenaires locaux** motivés pour participer à la vie de notre structure.

Ces partenariats sont retravaillés chaque année afin de créer de nouveaux liens et de nouveaux contacts, nécessaires à la dynamique du projet.

Comme le stipule le décret, les établissements d'accueil veillent également à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants (article R2324-17).

Aussi, chaque structure est amenée à réfléchir à ses actions et à s'entourer de tous les professionnels nécessaires à leur mise en œuvre.

Ces divers éléments seront déclinés de manière précise dans le projet éducatif de chaque groupe mais en voici les principaux thèmes.

PARTIE 5 Santé, hygiène et alimentation

LA SANTE

Le multi accueil est soumis à l'autorité et aux règles édictées par **la protection maternelle et infantile (PMI)**.

Le médecin chef peut être amené à faire une visite de la structure et établir un rapport concernant les locaux, le fonctionnement, le personnel... En cas d'épidémie, ou de problème concernant la santé, l'hygiène, la sécurité... nous le contactons pour l'informer et pour avoir d'éventuels renseignements complémentaires.

Le pédiatre Dr HUBER est rattaché à la structure. Il effectue les visites d'admissions et de suivi des enfants accueillis de façon régulière et des enfants présentant une particularité : allergie, difficulté de développement, handicap....

Il est assisté par l'infirmière qui est chargée de tenir les dossiers médicaux à jour.

Le pédiatre valide les protocoles d'intervention d'urgence élaborés dans la structure. Il est informé en cas de maladie contagieuse, d'épidémie ou d'accident grave. Il est notre interlocuteur en ce qui concerne la santé, l'alimentation, l'hygiène...

L'infirmière est habilitée à administrer un médicament uniquement en cas de Protocole d'Accueil Individualisé mais elle peut déléguer à l'auxiliaire de puériculture ou l'éducatrice de jeunes enfants ce qui relève d'un acte de la vie courante et non pas d'un soin infirmier.

Hormis les PAI et l'antipyrétique, aucun médicament n'est administré dans la structure. En cas de température supérieure ou égale à 38.2°C, nous administrons du paracétamol en sirop ou en suppositoire. Les parents sont informés de cette procédure avant l'administration de l'antipyrétique.

Le Protocole d'accueil individualisé : Les enfants allergiques de même que les enfants atteints de pathologie nécessitant un traitement obligatoire sur le temps de présence dans la structure peuvent amener l'établissement à établir un PAI.

Le protocole est mis en place par le médecin de l'enfant. Le PAI est alors signé par les parents, l'infirmière puis par le médecin vacataire et la directrice. Il est systématiquement accompagné d'une ordonnance lisible et valable du médecin qui suit l'enfant. Il y figure la date d'émission, le traitement et la posologie ainsi que la durée de traitement.

Dans certains cas d'allergie alimentaire ce sont les parents qui fournissent les repas et les apportent dans la structure en respectant les protocoles d'hygiène et de transport d'aliments.

Les protocoles d'urgence ont été élaborés en équipe et remis à jour régulièrement. Tout le personnel doit les connaître pour pouvoir intervenir efficacement en cas de besoin. Un exercice d'évacuation est organisé ponctuellement.

Secouristes du travail : La grande majorité du personnel est formée pour être secouriste du travail. Un recyclage est effectué tous les deux ans pour l'ensemble de l'équipe. Cette formation permet aux salariés de répondre de manière adaptée aux diverses situations d'urgence rencontrées.

L'HYGIENE

L'hygiène est indispensable dans l'établissement pour le confort de tous et pour éviter tous risques de contamination. Des protocoles ont été établis et validés par toute l'équipe, ils concernent les produits d'entretien ainsi que les tâches à effectuer et leur rythme.

Nous demandons à toute personne qui entre dans la structure d'enfiler une paire de **sur chaussures**. Elles sont à disposition dans le sas d'entrée. Ceci permet de garder des sols relativement propres, les enfants étant amenés à se déplacer à quatre pattes, à ramper ou tout simplement à jouer par terre.

Tenue vestimentaire du personnel : le personnel se change en arrivant et en repartant de la structure, aucune tenue spéciale n'est exigée, seule une tenue propre, confortable, de sécurité et pratique est demandée. Les vêtements de travail sont lavés dans la structure. Les maîtresses de maison portent des chaussures de sécurité, un tablier ainsi qu'une charlotte lors du service des repas. Les cheveux sont attachés, les ongles coupés et les vernis interdits....

Pour **les changes** nous utilisons des serviettes de toilette en éponge, ces serviettes sont changées quotidiennement, lavées et séchées dans la structure. Nous disposons de gants de toilette jetables et de gants en latex à usage unique.

Lavage des mains et brossage des dents, les enfants lavent leurs mains lors des passages aux toilettes, avant les repas et les goûters, ceci pour un apprentissage de la propreté et de l'hygiène. De même afin de favoriser l'hygiène bucco dentaire, ils brossent leurs dents après chaque repas. Chaque enfant possède sa brosse à dents nominative.

Le linge, les draps, serviettes, turbulettes et tout le linge du personnel est entretenu selon un protocole mis en place dans la structure.

Les locaux et le matériel, des protocoles concernant les tâches à effectuer et les produits d'entretien à utiliser ont été établis par l'équipe. Certaines tâches ménagères et d'entretien sont à assurer par le personnel tous les jours ou de façon hebdomadaire. Les maitresses de maison assurent le ménage et l'entretien quotidien. Chaque produit utilisé a sa fiche sécurité.

L'ALIMENTATION

L'alimentation et l'équilibre alimentaire tiennent une place importante dans la structure.

Avant la diversité alimentaire l'enfant est nourri exclusivement au lait :

- maternel (en respectant le protocole mis en place)
- maternisé fourni soit par la structure soit par le parent

Une fois la diversité alimentaire commencée à la maison, elle peut être proposée au sein du multi accueil.

Toutes les étapes de la diversification se font en relation avec les parents (introduction de nouvelles textures, de nouvelles saveurs, de nouveaux aliments...)

Les repas de midi sont constitués chez les bébés :

- d'un plat salé (légume, légume viande/poisson, assiettes ou repas du traiteur)
- d'un laitage (au lait infantile avant 1 an puis un yaourt « normal » au-delà ou le lait)

Les goûters chez les bébés sont constitués :

- d'une compote
- de petits suisses (au lait infantile avant 1 an, normaux au-delà ou le lait)

Ce sont les parents qui choisissent les repas. Les petits pots sont confectionnés par des sociétés spécialisés qui respectent les réglementations et normes d'hygiène alimentaire. Les repas sont espacés environ de 4 heures.

Chez les « trotteurs/grands », le repas est livré en liaison chaude par un traiteur local et maintenu à température au Multi accueil dans un caisson hyperthermique. Le traiteur répond aux normes HACCP ce qui entraîne toute une démarche qualité dans la confection et la distribution des repas. Les températures des plats sont prises à l'arrivée par la maîtresse de maison et la personne qui livre les repas puis par la maîtresse de maison avant chaque service dans les groupes. Une fiche hebdomadaire de prise de température est faite et archivée.

Des échantillons témoins de chaque plat sont conservés 8 jours au réfrigérateur. Une traçabilité de tous les aliments servis aux enfants est effectuée.

Les repas se composent :

- d'une entrée (crudité, légumes cuits, soupe...)
- d'un plat (légumes + féculents + protéines)
- d'un fromage + morceau de pain
- d'un dessert (laitage, fruits ...)
- d'eau

Les goûters se composent :

- d'un laitage (lait yaourt, fromage blanc ...)
- d'un apport céréalier (pain, céréales, gâteau...)
- d'un fruit ou légume
- d'eau

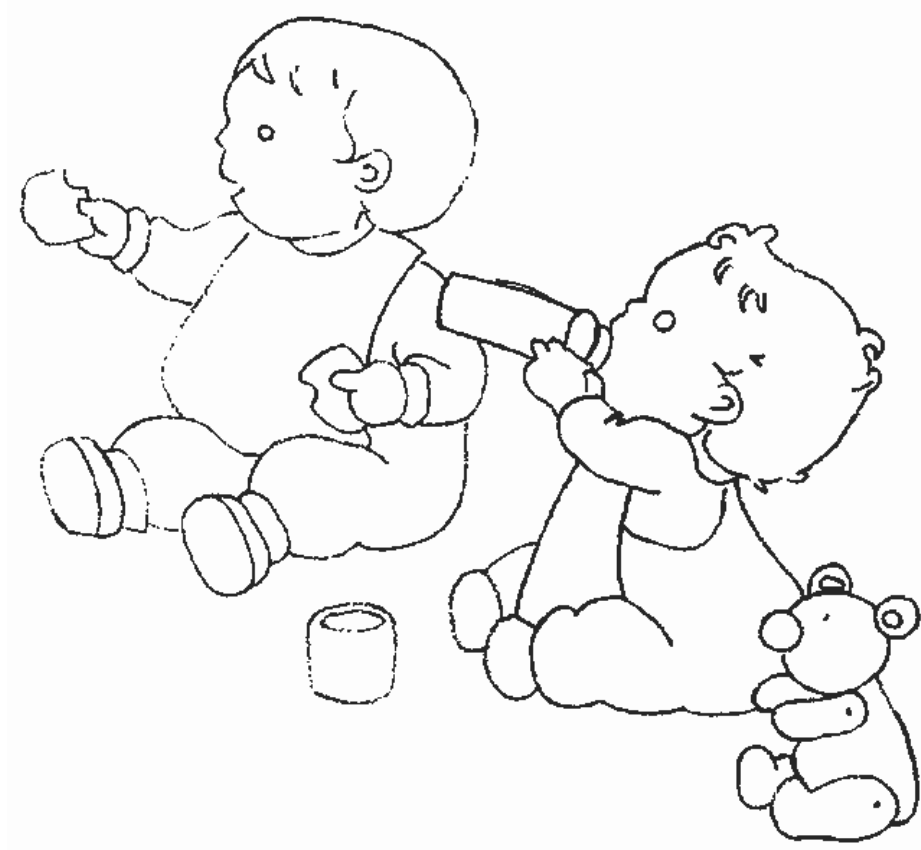
Pour exprimer les valeurs éducatives que nous souhaitons promouvoir à travers les relations et les actions avec les enfants, il nous faut décrire concrètement ce que nous proposons aux familles et aux enfants dans un projet pédagogique ou projets de groupes. Ces derniers fournissent un support à l'action, des pratiques communes et donc une cohérence.

PARTIE 6 Projets de groupes

Les projets de groupes explicitent les pratiques quotidiennes, l'aménagement et l'utilisation des espaces, l'organisation des groupes d'enfants, les objectifs et méthodes de travail dont les bases sont communes à tous les professionnels.

Ils identifient les moyens et modalités mis en place pour respecter la place des parents dans le processus éducatif ainsi que la manière d'intervenir au quotidien avec les enfants en fonction de leurs besoins, des activités et leurs âges. Ainsi nous dissociions deux projets de groupe, celui en direction des bébés et un autre pour les "trotteurs/grands".

Le projet pédagogique du groupe des bébés



I. Le groupe des bébés

1. Spécificités du groupe

1.1 Présentation

Le groupe des bébés accueille les enfants à partir de 10 semaines et jusqu'à environ 18 mois. On compte en règle générale une moyenne de 10 enfants accueillis au quotidien en fonction des besoins d'accueil des parents. Ceux-ci varient en fonction des années et de la période de l'année.

Parfois ce sont les premières séparations entre l'enfant et son milieu familial. Cela constitue alors la première socialisation extérieure dite « socialisation secondaire ».

La particularité de ce groupe est la tranche d'âge des enfants qui le constitue. En effet les besoins d'un enfant de 3 mois et ceux d'un enfant de 16 mois sont très différents. Cependant l'équipe éducative s'attache à répondre aux besoins d'une manière individuelle et adaptée à chacun des enfants accueillis. Cela demande souplesse et adaptation, bonne connaissance du public accueilli (familles et enfants), organisation dans le travail d'équipe. La norme d'encadrement du groupe (soumise au décret qui régit notre profession) est d'un professionnel pour 5 enfants non marchant.

1.2 Le développement de l'enfant

Entre 0 et 18 mois l'enfant développe d'énormes compétences. Il va passer d'un état de total dépendance à son milieu à une « certaine » autonomie, toute relative, mais déjà appréciable pour son évolution future.

Chaque enfant à son propre rythme de développement. Celui-ci passe par certains stades classiques tant sur le plan moteur que psychique.

▪ Le nouveau né et les premières semaines :

C'est une période de dépendance totale à l'adulte. Le bébé dort beaucoup, est calme mais peut connaître des périodes de tension intenses (il s'agite, il pleure, crie subitement). Des sensations liées à la faim, à la digestion ou à une insatisfaction des besoins peuvent provoquer des tensions qui génèrent une vraie souffrance dont il ne connaît pas l'origine.

« [le nouveau né] ne connaît rien au monde qui l'entoure, objets et personnes. Il [...] n'a aucune notion ni du temps, ni de l'espace ; il vit seulement dans le présent, ne peut ni prévoir, ni se souvenir ; il ne se distingue pas du reste du monde. »¹

Sans un adulte, l'enfant ne peut sortir de ses états de tension. Cette période sensible est partagée dans le cadre familial. La « mère suffisamment bonne » (concept de D. WINNICOTT) s'identifie à son enfant et s'adapte à ses besoins ce qui permet à l'enfant de se développer physiquement et psychiquement. Il perçoit une continuité d'existence propice à son bien être.

Puis petit à petit son temps d'éveil augmente et il découvre ce qui existe en lui et hors de lui. Cependant le retour régulier de la tétée, du biberon lui permettent peu à peu d'anticiper ces temps, d'en profiter consciemment et activement.

C'est à cette période qu'on observe déjà les premiers sourires (dit « premier organisateur du psychisme » selon René SPITZ). Le bébé est attentif aux sons mais peut se couper d'un excès de stimulations visuelles et auditives. Il commence à gazouiller, à vocaliser et son corps se délie doucement.

- Le bébé de 3 à 6 mois :

Cette tranche d'âge correspond souvent à la reprise du travail après un congé de maternité. A cette occasion la famille, le couple effectue une première démarche de rencontre avec le multi accueil. Il est alors temps d'envisager la période dite « d'accueil progressif » (cf description partie II)

Au cours de ce trimestre l'enfant tient de mieux en mieux sa tête, rit aux éclats devant certaines actions des adultes, il « pédale » avec ses pieds, s'appuie sur ses avant bras et peut se retourner du dos en position ventrale. Il a trouvé sa main comme premier jeu puis découvre ses pieds avec lesquels il peut jouer de longs moments. Il porte les objets, hochets à sa bouche pour les manipuler à sa guise. Son image dans un miroir le fait sourire. De même les objets, les visages le font sourire d'une manière générale.

- Le bébé de 6 à 12 mois :

A cet âge l'enfant qui a découvert la coordination œil-main-bouche s'exerce à toutes sortes d'expériences : prendre en bouche, suçoter, mâchouiller, mordre, attraper puis lâcher, prendre et reprendre... autant d'activités passionnantes pour sa découverte du monde environnant. De plus la possibilité des postures acquises lui offre un large éventail de possibles et de plaisir. Il passe par le « plat ventre » pour ensuite acquérir l'étape des « rouler- bouler », point de départ des déplacements de l'enfant.

¹ M. DAVID (0 à 2 ans, Vie affective et problème familiaux. Collection Enfances ; Editions Dunod 1998)

La position assise (acquise de lui-même) est aussi un point important : elle change la vision de l'enfant jusqu'alors sur le dos ou le ventre. De cette position peut naître le désir de partir chercher un hochet, attraper une balle, aller vers l'Autre...

Le bébé conçoit doucement les objets comme extérieur à lui tout comme sa mère est perçue séparée de lui-même. Cependant durant cette période l'enfant cesse de sourire aux inconnus ; il distingue ce qui lui est familier ou au contraire étranger. C'est ce qui est communément appelé « l'angoisse du 8ème mois » qui est le second organisateur du psychisme. Il acquiert le stade de la « permanence de l'objet » : quand on lui cache un jouet l'enfant essaie de le retrouver. Il commence à bien comprendre que désormais sa mère, absente, va revenir. La capacité d'abstraction se met en marche.

Au niveau du langage les vocalises du second trimestre laissent la place aux babillages expressifs du bébé. Celui-ci apprend à placer sa langue dans la bouche, à la coller au palais et en joue. Il expérimente également des jeux vocaux grâce à son pharynx et son larynx. Il prend ainsi plaisir à émettre des sons et à connaître son corps. Lors d'échanges avec un professionnel celui-ci cherchera à donner une signification au babillage de l'enfant ce qui doucement contribuera à donner sens à ce que produit, élabore, pense l'enfant.

C'est au cours de cette période qu'apparaît l'importance de l'**objet transitionnel** : peluche, linge, tétine, tissu, t-shirt... l'enfant en exprime le besoin lors de la séparation d'avec son milieu familial. Il représente sa mère et le lien qui les unissent. Il est à la fois extérieur à l'enfant mais fait partie de lui. Primordial dans le temps vécu en collectivité l'objet transitionnel ou « doudou » fait partie du processus de développement du jeune enfant. Son rôle dans la séparation est important tout autant que celui joué dans le processus d'individuation de l'enfant.

- L'enfant de 12 à 18 mois : le « trotteur » :

Nommé ainsi dans le groupe des bébés il a pour première caractéristique d'avoir acquis la marche récemment.

Cette tranche d'âge est celle du développement de la motricité : l'enfant entre dans la marche qu'il maîtrise peu à peu. Cela lui demande énergie, concentration et le mobilise beaucoup. Avec la marche la découverte de l'espace est plus facile l'enfant a une soif intense d'exploration. Ce qui est à sa portée lui offre matière à toucher, pousser, jeter, tirer à lui... le mouvement domine. Sa motricité fine a évolué également : il est facile pour lui de prendre et relâcher d'une manière précise. Au moment du repas le trotteur se saisit de sa cuillère avec de plus en plus d'efficacité. C'est aussi l'âge du « touche à tout » : monter, démonter, encastrier, emboîter, transvaser sont des actions que l'enfant répète régulièrement.

C'est également dans cette période que l'opposition commence : « le non » qui lui est formulé par l'entourage et qu'il répète par imitation (dit 3ème organisateur du psychisme de R.Spitz). Limites et cadres sont essentiels à sa structuration lors de cette phase.

Au niveau du langage les premiers mots apparaissent ; ce sont des mots isolés d'abord. L'enfant identifie des parties du corps, nomme des images où des autres enfants. Il comprend des consignes où des questions simples. Au niveau social l'Autre l'intéresse : il peut être la source d'inspiration et d'imitation. Il peut témoigner empathie et compassion envers un pair. La socialisation entre pair se renforce, source de richesse et d'interactions.

On peut synthétiser l'ensemble des connaissances en disant que dans ce groupe d'âge et de besoins si différents les enfants sont dans l'oralité. Le plaisir d'être nourri, de téter, de sucer le pouce ou des objets domine. Le plaisir du contact, du toucher, d'être tenu, bercé sont essentiels à leur bon développement. Le bébé se nourrit de l'autre, de ce qui lui est apporté. Il acquiert indépendance et autonomie au fil des mois pour se tourner vers les autres enfants, vers le jeu symbolique et renforcer l'exploration sensorielle.

Cependant parfois le développement n'est pas si harmonieux et peut se trouver perturbé par un handicap déjà décelé ou que l'équipe contribue à déceler dans l'établissement. Un travail avec la famille et des partenaires spécifiques est mis en place. Un accompagnement personnalisé est proposé afin d'assurer une qualité d'accueil pour l'enfant et pour construire avec les parents une relation de confiance d'autant plus fondamentale.

De plus selon l'importance des groupes il arrive que des enfants âgés de plus de 18 mois partagent plus longuement le groupe des bébés. En effet les directives nationales actuelles demandent aux établissements souplesse dans l'accueil des familles. Les groupes tendent à devenir transversaux. L'équipe s'adapte sans difficultés à cette nouvelle prise en charge puisque les locaux s'y prêtent déjà. L'accueil matinal ou celui du soir, certains temps forts de la journée sont partagés collectivement dans le hall, lieu central du multi accueil. L'équipe qui connaît chaque enfant, chaque famille fréquentant la structure peut ainsi répondre à tous.

1.3 Une équipe pluridisciplinaire

En règle générale l'équipe du groupe des bébés est composée :

- ⇒ d'une éducatrice de jeunes enfants Diplômée d'Etat
- ⇒ d'une auxiliaire de puériculture Diplômée d'Etat
- ⇒ de deux aides maternelles
- ⇒ d'une Infirmière Diplômée d'Etat à temps partiel sur le groupe

Cette « équipe type » peut varier selon les années et les besoins et/ou difficultés rencontrés avec les enfants dans le groupe ou dans la structure en générale.

Ces professionnelles accueillent chaque jour les familles et les enfants dans un souci de qualité. C'est une équipe pluridisciplinaire qui veille au quotidien aux missions qui leurs sont confiées. Le bien être, la sécurité physique, psychique et affective des enfants sont leurs principales préoccupations.

Un accueil personnalisé à chaque famille est proposé : respect de chacun, des valeurs, absence de jugement ; singularité de l'enfant accueilli. L'équipe participe au maintien de la continuité psychique indispensable et fondatrice pour le tout jeune enfant.

Elle oriente vers une collègue si besoin et selon son champ de compétences. Elle oriente en relation avec la directrice vers des partenaires si nécessaire. L'équipe est alors une ressource pour les familles dans les facilités et difficultés qu'elles peuvent rencontrer au cours de leur accession à la parentalité

1.4 Un aménagement de l'espace réfléchi

La question de l'espace et de son aménagement en collectivité est importante. Les enfants et les professionnels y séjournent durant de nombreuses heures. C'est un lieu de socialisation qui a pour première mission d'assurer la sécurité physique de l'enfant accueilli. Espace accueillant, pensé pour l'enfant et le suivre dans son développement au quotidien, l'équipe réinterroge régulièrement la pertinence de l'agencement.

Quelques objectifs liés à l'aménagement de l'espace au multi accueil :

- Apporter un cadre sécurisant
- Apporter des repères, une continuité dans la mémoire de l'enfant
- Etre innovant pour éviter la lassitude de l'enfant
- Susciter l'exploration de l'enfant

Pour répondre à ces objectifs l'équipe a pour outils :

- Des normes tant pour le mobilier, les jeux et jouets proposés
- Des éléments fixes (fauteuils, tapis meubles, jeux) que l'enfant retrouve à la même place
- Des éléments variables (blocs moteurs, piscine, cabane à balles, jeux divers) qui répondent aux besoins d'explorer
- Une décoration, une ambiance visuelle et sonore changeantes en relation avec les temps forts de l'année
- L'observation professionnelle et la réflexion en équipe

L'espace du groupe des bébés se compose de la manière suivante :

- La salle principale : espace qui est immédiatement visible depuis l'extérieur à l'arrivée. Lieu lumineux, confortable, « cosy » il a été pensé pour répondre aux besoins du tout petit.

Cette salle possède différents espaces :

Un espace de soins et d'hygiène avec table à langer, baignoire, lavabo le tout délimité par une barrière. Le changes des couches, l'habillage et déshabillage se font dans cet espace précis tout au long de la journée.

Grâce aux casiers individuels qui se situent à proximité la pratique est facilitée. La feuille de transmission en direction des parents et des professionnels se situe également dans cet espace. De ce côté se trouve également l'espace des petits pots, assiettes et compotes pour le choix des repas et gouters.

Un espace pour les plus petits matérialisé par un **grand tapis** et des coussins: il accueille les enfants installés sur le dos pour les temps d'éveil. Accompagné d'un tapis d'éveil les enfants peuvent découvrir à leur portée, petits jouets, portiques, hochets divers en toute sécurité. Leur observation nous montre qu'ils apprécient tout particulièrement la vue sur l'extérieur et les arbres environnant

Des mobiles décorent le plafond, pour égayer la pièce et proposer un environnement propice à l'observation et la découverte ; l'équipe choisit cependant de ne pas sur-stimuler visuellement le tout jeune enfant. C'est ainsi que de nombreux espaces sont libres de décors pour que l'enfant puisse choisir là où il pose son regard.

Un fauteuil pour assurer le confort lors des biberons est également disponible. Il sert d'appui à de nombreux enfants dans leur développement moteur.

Une balancelle accueillant les enfants (jusqu'à 9 kilos) se situe à l'entrée de la pièce. Elle est utilisée lors de petits temps pour apaiser un enfant, favoriser son endormissement pendant les premiers accueils, le faire patienter avant l'heure d'un repas. Confortablement installé, sécurisé grâce à la ceinture de sécurité, doucement bercé par le moteur de la balancelle ou stimulé grâce au mobile au dessus de lui l'enfant peut trouver ses ressources, profiter d'un temps pour lui ou s'apaiser.

Le lieu dispose aussi de deux **espaces de rangement** : l'un derrière la porte où transats et fauteuils sont rangés, l'autre se situe en dessous des fenêtres latérales. Grâce à une barrière il offre un support pour les exercices moteurs des enfants qui en ont besoin pour se hisser. Derrière la barrière sont stockés portiques et objets volumineux, table du repas.

Des étagères pour ranger les jouets sont présentes en hauteur afin de compléter le rangement.

Le reste de l'espace est investi plus ou moins selon les moments de la journée. C'est un **espace polyvalent** pouvant accueillir tant les jeux libres des enfants, les activités proposées par les professionnelles, que le temps des repas. Les enfants y circulent librement à leur façon pour explorer ce qui est mis à leur disposition.

L'espace hors salle des bébés :

La salle de sieste des bébés et la salle de sieste des trotteurs : situées au fond du hall à gauche ces 2 pièces sont évoquées dans la partie « Il les besoins fondamentaux (§ 2 : le temps de la sieste et du sommeil) »

Le hall constitue également un espace pour le groupe : espace d'accueil le matin ou le soir lors des séparations et des retrouvailles. Espace de jeux pour aller explorer le toboggan, la voiture ; lieu de découvertes propices à la curiosité naturelle de l'enfant.

Espace d'activités lors des ateliers décloisonnés, lors d'activités dites dirigées où à divers temps dans la journée.

Le jardin extérieur : dès que le temps le permet le jardin du multi accueil est investi : poussettes, landaus sont sortis afin de proposer aux enfants un contact avec l'extérieur.

Goûters sur la pelouse, promenades, découverte de l'herbe, du sable... sont des expériences indispensables et enrichissantes.

La biberonnerie et l'espace restauration : situés à la cuisine du multi accueil ils représentent des « annexes » du groupe. Ils constituent les lieux de préparation du biberon et de mise à température des petits pots et assiettes.

Le local rangement : indispensable pour le confort des parents ce local permet de ranger les cosys des enfants sans encombre.

2. L'accompagnement des parents

2.1 La séparation

Ce premier accueil est souvent la première séparation que connaît la famille avec son enfant. Il est important de bien la préparer pour qu'elle puisse être pensée, anticipée, intégrée, acceptée et accueillie en douceur.

Le travail de séparation est un processus tant du côté de l'enfant (qui doit intérioriser le lien qui l'unit à ses parents et qui va l'aider à supporter la séparation) mais aussi du côté de la mère (qui peut être dans une relation fusionnelle avec son enfant).

Un premier rendez-vous administratif avec la directrice ou son adjointe établit le lien et permet une première rencontre sur le futur lieu de vie du bébé. Les premières questions, angoisses peuvent naître et trouver des réponses auprès des professionnels. Une visite des locaux et une rencontre du personnel permettent d'établir les premières rencontres de terrain.

Au cours de cette visite administrative est fixée une date pour le premier rendez-vous d'accueil progressif.

2.2 L'accueil progressif

L'accueil progressif est la période où l'enfant découvre en douceur la collectivité pour une adaptation, une séparation de qualité.

Objectifs :

- Se connaître mutuellement
- Créer des liens sécurisants pour l'enfant et sa famille
- Individualiser la relation enfant / professionnel/ famille

Les outils de l'équipe pour assurer ces objectifs :

- La référente d'adaptation
- L'entretien du premier accueil
- L'attention personnelle, la relation individualisée

- La construction de l'accueil progressif avec la famille
- La feuille d'accueil progressif : transmissions écrites
- Les transmissions orales
- L'observation professionnelle

L'accueil progressif est individualisé à chaque enfant et famille et se déroule de la manière suivante chez les bébés :

Différentes séances sont proposées échelonnées sur 2 à 3 semaines environ

- une heure avec les parents
- une demi-heure seul
- une heure seul
- 2 heures seul
- Seul avec goûter / biberon(3 h environ)
- Seul avec repas / biberon (4 h minimum)
- Seul avec sieste (+ repas ou goûter = 5 /6h)
- Journée « type »

Ceci est une adaptation « type » en fonction de chaque cas elle est ajustée au mieux aux besoins de l'enfant et à son processus de séparation. Certaines étapes sont prolongées si l'enfant éprouve des difficultés.

Parfois lors d'accueil d'urgence certaines étapes sont réduites pour le bien être de l'enfant.

L'accueil progressif est finalisé lorsque l'enfant a passé les différents temps forts de la journée au multi accueil et qu'il s'est familiarisé en douceur avec la collectivité (adultes et environnement).

Le premier temps d'échange avec les parents est un temps relationnel important. Les parents pourront transmettre au professionnel là où en est leur enfant (par exemple au niveau de l'alimentation : marque du lait, quantité mais aussi posture pour prendre le biberon, rythme de la tétée, tétine en silicone...). Ils transmettront également les habitudes de sommeil de la maison (signes annonciateurs de sommeil, lumière, pénombre, présence d'une tétine ou doudou..) afin d'aider à mieux comprendre l'endormissement de l'enfant et de l'aider dans cette étape. Lors de ce premier échange avec les parents l'espace bébé et le dortoir sont à nouveau visités. Dans la mesure du possible le lit de l'enfant est présenté aux parents. Les outils de communication que les parents auront à utiliser sont présentés et expliqués afin de les familiariser.

Si l'enfant est allaité le protocole d'allaitement en vigueur est proposé à la famille. Celle-ci reçoit un document récapitulatif du protocole et le signe pour accepter les conditions. Un coin allaitement est disponible dans l'établissement (« le petit nid ») afin de soutenir les mamans qui font ce choix.

Lors de l'accueil progressif une référente d'adaptation est nommée. Celle-ci accueille l'enfant et sa famille durant toute la période que dure l'accueil progressif. Afin que l'enfant puisse s'épanouir au sein de la collectivité il est indispensable qu'il puisse créer des liens sécurisants pour lui en l'absence de ses parents. Il a besoin d'une relation individuelle, continue et stable en vue de réussir cette adaptation.

2.3 L'accueil au quotidien

Objectifs :

- Permettre à l'enfant de se séparer au mieux
- Installer un climat de confiance

Outils :

- Ritualisation des actes
- Verbalisation à l'enfant de la séparation
- Dialogue avec la famille

Le matin :

L'accueil du groupe des bébés le matin se fait dans le hall (jusqu'à environ 8h15/ 8h30) dans un espace qui leur est dédié : tapis d'éveil pour les plus petits, transat, portique, jouets adaptés. Les parents à leur arrivée déshabillent leur enfant, l'inscrivent dans le groupe, choisissent si besoin le repas, le goûter puis viennent échanger avec une professionnelle dans le hall. Il confie leur enfant à ce moment.

L'accueil au quotidien est un temps important à vivre pour l'enfant et son parent. L'équipe en compagnie de la famille tend à construire ce moment en ritualisant ce temps afin de construire des repères à l'enfant et ainsi le rassurer dans ce qu'il vit et dans la séparation à vivre. Ainsi le bébé sera pris dans les bras et dès son plus jeune âge « raccompagnera » son parent à la porte afin de le saluer avec la professionnelle. Ce rituel perdurera jusqu'à ce que l'enfant le fasse par lui-même.

Dans le groupe des bébés il y a de nombreuses sources de questionnements, d'inquiétudes où d'anxiété le matin à l'accueil (alimentation, sommeil, transit, maladies saisonnières...) qui peuvent « masquer » l'angoisse de séparation du matin. L'équipe doit d'autant plus être attentive aux familles et à ce moment clé de la journée afin de répondre au mieux à chacune. En s'informant sur l'enfant, sur sa nuit, son vécu ; en montrant son intérêt pour le bébé l'équipe construit avec la famille un sentiment de confiance nécessaire à la prise en charge de l'enfant dans sa journée dans l'établissement.

Par le biais de l'écoute active, du questionnement (dans le but de renvoyer le parent vers d'autres questions) l'équipe permet aux parents de trouver ses propres réponses et ainsi de construire son propre savoir-faire et savoir être avec son enfant.

Les retrouvailles du soir :

« Et pour pouvoir restituer ce vécu, il ne faut pas produire une fiche d'informations médicales, pas plus qu'un récit exhaustif mais mettre en mots ce qu'est la vie d'un jeune enfant dans un collectif d'enfants (avec des relations et des règles de vie) avec un collectif d'adultes (avec des affinités diverses). Bref il faut que les professionnels sachent rendre compte de l'originalité de leur propre cadre d'activité auprès des enfants, c'est-à-dire, encore une fois, être des professionnels de l'accueil de la petite enfance. »²

Les échanges du soir sont des temps denses qui sont centrés sur le physiologique du tout petit (qui tient une grande importance pour cette tranche d'âge) : alimentation, transit, sommeil. Au fil du temps lorsque l'enfant grandit l'équipe se « détache » du physiologique pour aller vers le relationnel de l'enfant. Elle peut ainsi plus facilement se saisir du vécu de l'enfant, le mettre en mots et le transmettre aux parents. Ceux-ci peuvent imaginer ce que l'enfant vit en collectivité.

2.4 Les actions menées par l'équipe

Tout au long de l'année des actions sont menées par l'équipe afin que les parents puissent se sentir impliqués (s'ils le souhaitent) dans la vie collective de la structure.

Quelques exemples de projets proposés :

- ⇒ « les familles donnent de leur temps » : comment partager un petit temps avec un groupe d'enfants autour d'une activité que la parent choisit d'initier, de transmettre en compagnie d'un professionnel (histoire, pâtisserie, musique, jardinage...)
- ⇒ « la semaine des parents » comment partager un temps de groupe, une activité menée par un professionnel : repas, peinture, bricolage, motricité...

² Moisset Pierre. Op. cit p10

- ⇒ la réunion parents : dans le groupe de l'enfant et en collectif elle permet la rencontre de l'équipe entière et des échanges au cours d'une réunion annuelle ou questions pratiques (vie de l'établissement, règlement intérieur, rappel santé, projet de groupe, valeurs...) sont abordés
- ⇒ les sorties : l'équipe peut parfois solliciter des parents pour participer à une sortie, un spectacle pour accompagner un groupe d'enfants
- ⇒ le journal du multi accueil : destiné à toutes les familles il est un outil de communication en direction des parents : activités des enfants, informations sur l'association

3. Les besoins fondamentaux

- Introduction sur la pédagogie Loczy, valeur de référence du multi accueil

L'île aux enfants a pour référence la pédagogie Loczy. Les valeurs portées par celle-ci sont un socle de référence et non une pratique pure de la pédagogie. L'équipe a réfléchi aux valeurs prônées par la pédiatre Emmi Pikler dans son institution pour en traduire certaines dans un lieu tel que le multi accueil. Certains principes sont intéressants à décliner et prennent sens dans la démarche éducative quotidienne de l'équipe :

- « la valeur de l'activité autonome » :

« Développer le goût de l'activité autonome est considéré comme essentiel pour l'éducation de tous les enfants. C'est à travers elle qu'ils peuvent accumuler les expériences qui favorisent un harmonieux développement moteur et posent les bases d'un bon développement intellectuel grâce à une expérimentation des situations. »³

Ce principe prend tout son sens dans la prise en charge des temps d'éveil abordés dans le § 3

- « la nécessité de favoriser chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son développement » :

« Tout ceci implique qu'il n'est jamais considéré comme un objet et toujours traité en sujet. Dès le plus jeune âge et en partant de lui, on cherche à le rendre partie prenante chaque fois que l'on entre en rapport avec lui. Développer la capacité de l'enfant à participer est considéré comme la base nécessaire à des prises de positions ultérieures proprement adultes qui, d'une certaine façon, rejoignent le désir de la voir autonome et responsable. »⁴

- La fonction contenante :

Elle concerne la façon dont l'adulte va répondre aux besoins du tout petit. Elle suppose tant la façon de tenir, soutenir, contenir le bébé physiquement que psychologiquement. Elle implique une réponse adaptée qui passe par différents points tels que :

- intéresser l'enfant à ce qu'il vit et le faire participer à ce qui se passe
- être sensible à ce qu'il manifeste
- l'autoriser à découvrir
- être dans la joie de la rencontre

L'enfant a besoin de découvrir doucement la réalité, d'intégrer l'altérité et de symboliser ses expériences. L'équipe consciente de ses aspects peut ainsi assurer un accueil de qualité et répondre à ses missions vis-à-vis du jeune enfant.

³ M.DAVID, G.APPEL. LOCZY ou le maternage insolite. Edition du scarabée, 1973.- p25

⁴ ibid

Au-delà de la fonction contenant assurée par chaque professionnel, un savoir être, un savoir-faire professionnel réfléchis en équipe font partie de la base du travail au sein du groupe. Pour exemples : une **attitude bienveillante** envers l'enfant est déclinée tout au long de la journée pour son bien-être. De même **la verbalisation** est un outil majeur pour les professionnels dans la prise en charge de l'enfant pour lui permettre d'apprendre à anticiper au fil du temps, à interagir ensemble et prendre conscience de ce qui l'entoure. Grâce à elle le monde prend peu à peu sens pour le tout petit.

Fonction contenant, attitude bienveillante, verbalisation, observation professionnelle sont autant de savoir être et de savoir faire professionnels indispensables à l'équipe pour accueillir le tout petit au quotidien dans chaque temps fort de sa journée.

3.1 Le temps du repas et du goûter

Le temps du repas et du goûter est un temps important dans la journée pour l'enfant. Sa dépendance à l'adulte est complète au départ. Pour un tout jeune enfant la sensation de faim peut vite devenir une souffrance insupportable si ce besoin n'est pas assouvi. Il est important d'y répondre d'une manière adaptée.

Chez le tout petit les enjeux de santé liés à l'alimentation sont également présents. Le repas apporte l'énergie nécessaire à la construction de l'enfant qui est en pleine croissance.

Objectifs de ces temps :

- répondre aux besoins physiologiques de l'enfant
- assurer un temps convivial et relationnel autour de l'alimentation

Principes directeurs du repas dans la collectivité :

- l'enfant est toujours prévenu de son tour
- respect du rythme de l'enfant
- pas d'introduction de nouveaux aliments à la crèche
- les parents sont les principaux acteurs de l'alimentation
- accepter que la quantité donnée soit suffisante
- que ce temps soit un moment de partage et de convivialité
- l'appétit se régule sur plusieurs repas

Les outils de l'équipe et des parents concernant l'alimentation :

- le libre choix des parents dans l'espace repas
- l'information du menu dans le hall pour les repas traiteur (coté Tactilo)
- le tableau de transmission quotidien
- la feuille hebdomadaire des repas des bébés
- la feuille d'alimentation
- les transmissions orales
- l'observation professionnelle

On distingue différentes étapes successives concernant la prise des repas, goûters et biberons :

Le biberon :

Donné dans les bras du professionnel le biberon est un moment relationnel entre un adulte et l'enfant qui le reçoit. Installés confortablement l'adulte répond au besoin de l'enfant d'être nourri mais aussi au besoin d'être pris en compte individuellement dans la collectivité.

Le respect du rythme de l'enfant est essentiel : besoin de temps ou bébé affamé, besoin d'une pause ou pas, les professionnels restent attentifs à la communication verbale et non verbale de l'enfant qui demeure un indicateur de son bien être pendant ce moment. Pour digérer et pour un petit temps il sera proposé ensuite au bébé d'être au calme, contenu dans un transat pour éviter d'éventuelles régurgitations et faciliter ce moment.

Après avoir passé un moment chaleureux, nourrissant l'enfant riche de cette expérience peut profiter pleinement des moments à venir : jouer, observer autour de lui, entrer en relation avec un autre enfant....

Depuis 2011 et selon des directives nationales le lait pour bébé est fourni par l'établissement. Les parents ont le choix d'opter pour ce lait (à la maison **et** en collectivité) ou de continuer avec celui conseillé par le médecin généraliste ou le pédiatre. Dans ce cas précis il est demandé aux familles de nous fournir une boîte de lait vierge inscrite au nom de leur enfant. A l'ouverture de la boîte l'équipe calculera (selon les indications fournies par le fabricant) la date limite d'utilisation. L'équipe sollicitera par anticipation une nouvelle boîte de lait à l'approche de la date limite.

Les biberons sont fournis par les familles (2 pour le lait et un pour l'eau). A l'arrivée de l'enfant dans l'établissement ils sont étiquetés à son nom. Les biberons d'eau sont préparés le matin pour les enfants présents. Les biberons de lait sont confectionnés en cuisine en biberonnerie.

L'eau utilisée (eau pour nourrisson) est réchauffée au micro ondes avant adjonction de la poudre de lait. Après consommation les biberons seront lavés puis stérilisés à froid en bac de stérilisation et ce jusqu'au moment de la diversification alimentaire.

Le transat et la diversification alimentaire:

La structure possède 2 sortes de transat pour le confort des enfants :

Des transats en tissus de type familial et 2 transats modulables et adaptables à l'âge et au développement des enfants. Un coussin de mousse intermédiaire les complète ceci afin d'installer l'enfant dans une position où il a une marge de mobilité.

Ainsi installé il a la possibilité de bouger le torse, les bras, les jambes sans entrave majeure.

Ces transats sont des outils appréciables pour l'accueil des enfants et dans leur accompagnement notamment au moment des repas. L'enfant par sa posture peut nous montrer à sa façon son envie ou pas de manger. Il reste libre de mouvements, toujours acteur de son alimentation.

Au niveau de son développement moteur ce transat ne devance pas de postures et est adapté à la courbure lombaire du jeune enfant.

A l'étape de la diversification alimentaire il est proposé à l'enfant de prendre ses légumes ou sa compote dans ces transats.

En effet cela correspond à une nouvelle étape pour l'enfant qui rencontre des saveurs, et des textures inédites. Il grandit doucement et l'alimentation peut se faire en face à face toujours dans un moment relationnel. Le professionnel verbalise ce que l'enfant mange, observe sa réaction et la met en mots pour donner sens à ce que vit le bébé. L'équipe ritualise ce moment chaque jour en rappelant au bébé que son parent a fait ce choix pour lui. A travers cette parole il fait le lien entre famille et structure et permet d'évoquer les parents absents à l'enfant.

Les parents sont invités à choisir pour leur enfant les légumes, les compotes dans l'espace dédié au repas et d'y inscrire le prénom de l'enfant, puis de les ranger dans le panier mis à disposition sur le meuble. La mise à température se fera en cuisine.

Après la pause repas l'enfant reste un petit temps dans le transat pour faciliter la digestion. Si les légumes ou les fruits sont suivis d'un complément de lait l'enfant prendra le biberon dans les bras du professionnel.

Les quantités, l'introduction des différents légumes, viande et poisson se font en relais de la famille et en accord avec le médecin qui suit l'enfant. Aucun nouvel aliment ne sera introduit par l'équipe : le système digestif de l'enfant étant immature un risque de réaction peut survenir. C'est à la famille d'observer à la maison si l'enfant tolère bien la diversification puis d'en informer l'équipe. Une mise à jour régulière des outils de transmission (feuille des repas) sera effectuée par la référente du groupe.

Le pédiatre référent de l'établissement en cas de problème ou questionnement constitue une ressource pour l'équipe.

Le fauteuil:

Lorsque la position assise est bien maîtrisée par l'enfant il lui est proposé de prendre le repas dans un petit fauteuil à accoudoirs. L'enfant a encore grandi et il peut manger assis face à l'adulte. Les textures s'épaississent, deviennent de moins en moins lisses. Les morceaux étant introduits selon les goûts et possibilités de l'enfant. La dentition avancée ou pas fournit à l'enfant l'occasion de manger d'une manière plus ou moins mixée. L'alimentation est variée et l'enfant précise ses goûts et préférences.

Le fauteuil avec tablette :

Entre 12 et 15 mois environ l'enfant manifeste autour du repas un besoin, une envie d'autonomie. Il s'essaie à de nouvelles expériences telles que tenir une cuillère, la mettre en bouche, boire seul au biberon, prendre des aliments en main. A cette période et en relation avec la famille nous proposons à l'enfant d'ajouter une tablette au fauteuil pour qu'il puisse être acteur de ce repas. A l'aide d'une cuillère / ou d'une petite fourchette il est sollicité pour manger par lui-même. Aidé par l'adulte il est encouragé dans cette autonomie grandissante. Sous le regard et la verbalisation bienveillante des professionnels l'enfant dépasse ses difficultés pour accéder à une étape fondamentale de son individualité, de son autonomie.

Le passage à table :

Lorsque l'enfant a acquis la marche (ou est en cours) et montre une autonomie grandissante l'équipe propose à l'enfant de s'installer à table pour prendre son repas. En effet une petite table est disponible pour les enfants les plus grands du groupe pour partager le repas.

C'est une étape importante dans sa vie en collectivité puisque ce sont les premiers repas et gouters partagés avec un autre enfant. On privilégie à ce moment là les repas à deux ou trois enfants pour que les échanges puissent se déployer entre eux.

Le plus souvent (mais il n'y a pas de corrélation) les enfants qui passent à table prennent le repas « traiteur ». La dentition de l'enfant a bien évolué, son envie de passer à une alimentation plus complexe se manifeste. Les familles nous indiquent que l'enfant partage le repas familial et d'un commun accord le repas traiteur est commandé. L'envie, la motivation, le besoin d'indépendance et d'autonomie de l'enfant sont des facteurs fondamentaux dans ces étapes. Ce sont eux qui balisent la démarche éducative de l'équipe grâce à la communication avec les familles et grâce à l'observation professionnelle

Quelques précisions sur les repas et gouters :

- Un intervalle de 4 h est respecté entre 2 repas (sauf pour les tout petits dont le rythme est différent) donc les enfants prennent le repas du midi en fonction de l'heure du biberon du matin et non en fonction de leur heure d'arrivée.
- Dans la mesure du possible et dans un souci de continuité de la prise en charge de l'enfant le repas et le goûter seront donnés par la même personne. Les changes qui précèdent ou succèdent à ce temps où le coucher seront également proposés par cette personne.
- Les enfants doivent avoir pris un petit déjeuner/ leur biberon le matin à leur arrivée
- Les repas débutent à 10h30 : si un enfant a déjeuné très tôt on privilégiera une petite collation vers 8h30 (petit suisse ou jus de fruits)
- Les laitages au lait infantile sont privilégiés jusqu'à l'âge d'un an. Ensuite des laitages normaux sont donnés.
- Le repas diversifié = un pot de légumes ou légumes/ viande/ poisson ou une assiette type « xxxxichef » ou repas traiteur + un laitage
- Le gouter= une compote + 2 petits suisses au lait infantile ou petits suisses normaux
- La boisson = eau à disposition dans le groupe toute la journée.

Les temps festifs de l'année :

L'équipe tout au long de l'année propose des actions autour de l'alimentation en accord avec les saisons et temps forts.

- ☐ Galette des rois, beignets de carnaval, soupes diverses, compotes variées, participation à la semaine du goût....ces actions proposées aux plus grands du groupe sont adaptées aux enfants. L'occasion est ainsi saisie d'éveiller les bébés aux saveurs et textures différentes. Pour les plus petits qui ne peuvent encore goûter on privilégiera les senteurs, odeurs qui éveillent les sens du bébé. Cannelle, anis, chocolat... sont propices à l'éveil olfactif du tout jeune enfant.

Certains des ateliers culinaires se font avec le groupe dans la pièce de vie et d'autres sont proposés lors des ateliers quotidiens où les plus grands bébés (les trottineurs) sont invités à participer.

- ☐ Les anniversaires : moment festif important pour l'enfant son premier anniversaire peut être fêté avec ses camarades (avec un gâteau, des boudoirs). Même si la conscience de ce que représente ce moment est minime pour le bébé cela reste un temps festif et de partage pour le groupe.

L'enfant sent qu'il est au centre de l'attention et que c'est un moment particulier. On réunit les enfants éveillés pour un petit temps de chanson et de partage du gâteau. Les photos prises témoignent du plaisir qui règne dans ces instants.

- Pour ces moments de fête et d'une manière exceptionnelle du jus de fruits pourra être proposé aux enfants.

Un projet repas : voici un exemple de ce qui a déjà été mis en place dans le groupe autour du repas :

En 2011 une action autour du repas a mobilisé l'équipe. Celle-ci s'inscrivait dans la volonté de prolonger des actions de type « semaine du goût » et de les pérenniser sur une année.

L'équipe avait donc choisi de proposer la confection d'un repas une fois par mois pour l'ensemble des enfants du groupe qui mangeaient diversifié. Il s'agissait de préparer un plat de légumes/ viande ou poisson ou de légumes seuls. Tout était adapté à l'âge de chaque enfant tant au niveau des quantités, que des textures.

Les parents avertis à l'avance (et qui signaient une autorisation le matin même) avaient le choix de donner leur accord ou pas pour que leur enfant déguste ce repas.

3.2 Le temps de la sieste et du sommeil

Pour dormir l'enfant doit se sentir confiant et en sécurité. Le sommeil en collectivité diffère du mode familial ; l'enfant doit doucement s'y adapter à son entrée dans la structure. La période d'adaptation constitue une des étapes essentielles pour appréhender le sommeil de l'enfant, son rythme, ses rituels, ses particularités. L'entretien avec la famille à ce sujet est primordial. La question est toujours évoquée par la référente d'adaptation (cf § sur ce sujet) à l'accueil du bébé.

*« **Le sommeil est dit réparateur.** Il permet en effet de restaurer les capacités physiques et mentales après la période d'activité. Il est nécessaire à l'équilibre de l'enfant, à la maturation de son système nerveux, à sa croissance et à son développement. C'est notamment pendant son sommeil qu'est sécrétée l'hormone de croissance qui, outre la croissance, favorise la réparation des tissus. C'est pendant le stade des rêves que des fonctions mentales s'accomplissent : mémorisation , organisation des informations acquises dans la journée, résolution des tensions. »⁵*

⁵ Professionnels de l'enfance. *Le sommeil en structure d'accueil*. Editions WEKA. 2008, p26

Quelques repères sur le sommeil :

Un nouveau né dort plus de 17 heures par jour ; vers 3 mois l'enfant effectue généralement 3 siestes et à un an il en fera encore 2 par jours.

Le sommeil est constitué de cycles qui se succèdent ; entre les cycles il existe de courtes périodes de transition où l'enfant montre quelques signes de réveil mais peut se rendormir. On parle de sommeil lent (qui va du sommeil léger au sommeil profond) et de sommeil paradoxal (le sommeil des rêves). Il existe des petits et des gros dormeurs quelque soit l'âge. Les signes annonciateurs du sommeil sont particuliers à chacun.

- Un cycle = 50 mn entre 0 et 6 mois
- Un cycle = 70 mn entre 6 mois et 2 ans

Objectifs de ce temps :

- Répondre au besoin physiologique de l'enfant : assurer le rôle réparateur du sommeil nécessaire à sa maturation, sa croissance et son développement.
- Assurer sa sécurité affective et physique

Principes et valeurs en collectivité :

- Respect du rythme de chacun
- Accompagnement individualisé
- Connaissance des signes du sommeil de chaque enfant
- Pas de couchage à heures fixes
- Pas de réveil « de confort »

Outils en collectivité :

- Ritualisation des actes
- Ambiance favorable
- Respect de l'objet transitionnel de l'enfant
- Feuille de transmission
- Repère du lit
- Surveillance par oculus et baby phone

- Adaptation progressive
- Observation professionnelle

La sieste au multi accueil :

« Aller vers le sommeil, c'est renoncer à une activité pour s'abandonner sans défense à un état passif où l'on ne maîtrise rien et où l'on risque beaucoup »⁶

Lorsqu'il arrive en collectivité l'enfant doit s'adapter tant aux personnes qu'au lieu de vie. La sieste représente un temps essentiel de sa vie en collectivité. Différentes étapes sont proposées aux enfants pour faciliter ce temps et prendre en compte sa singularité.

La ritualisation de ce temps :

Afin de construire un sentiment de confiance autour de ce temps de sieste les professionnels tendent à créer pour l'enfant des rituels. D'abord prévenu qu'il va être couché (sur la base de la connaissance individuelle de l'enfant), l'enfant est déshabillé sur la table à langer. La couche est vérifiée et / ou changée pour lui assurer un confort optimal. La professionnelle qui l'accompagne signifie au reste du groupe (adultes et enfants) que celui-ci va se coucher. Les plus grands bébés peuvent ainsi participer en faisant un signe de la main. Les adultes verbalisent également ce temps pour qu'il prenne sens pour l'un comme pour l'autre. En souhaitant une bonne sieste au bébé si petit soit-il les adultes individualisent la relation à l'enfant et ritualisent ce moment. L'enfant au fur et à mesure pourra anticiper les actions à venir et ainsi construire sentiment de confiance et sécurité psychique indispensables pour s'endormir. Le moment privilégié vécu avec le professionnel favorise une séparation douce, progressive, propice à l'endormissement de l'enfant sans craintes.

Après un temps de sieste ou de repos le retour de l'enfant sera également accompagné par la parole du professionnel.

Le hamac ou le landau :

Tous deux proposés pour les plus petits bébés du groupe le hamac et le landau représentent un endroit où l'enfant peut se reposer dans un esprit « cocon ». Les bébés apprécient particulièrement d'y être couchés ; ils peuvent être bercés avec douceur, ce qui les rassurent et les invitent au sommeil. A la vue des regards bienveillants du personnel dans la pièce des bébés, le mouvement du landau ou du hamac favorise le sommeil du tout petit.

⁶ Ibid p 31

Dès que le bébé sait se retourner de la position dorsale à la position ventrale l'un comme l'autre n'est plus proposé à l'enfant ceci pour des raisons de sécurité.

La salle de sieste :

La salle de sieste des bébés se situe au fond du hall à gauche. Elle propose 7 lits à barreaux (6 grands et un petit lit) aux normes en vigueur (espacement des barreaux inférieur ou égal à 8 cm ; matelas lavable). La température y est contrôlée et l'aération régulière (le matin à l'ouverture et jusqu'au premier coucher, le soir et dès que faire se peut). La climatisation est possible en cas de chaleur.

Les volets sont abaissés en partie pour qu'une certaine pénombre règne ceci en vue de favoriser l'endormissement des enfants.

Les enfants sont couchés en turbulette et body avec leur objet transitionnel et tétine si besoin. Les draps et turbulettes sont individuels et changés au minimum une fois par semaine. Un baby phone est en fonction à chaque instant : il permet d'entendre les enfants qui cherchent leur sommeil ou qui se réveillent depuis l'espace bébé. Outil indispensable à la sécurité, il est complété par la surveillance faite grâce à l'oculus sur la porte.

Afin de répondre au mieux à la sécurité affective des enfants, au besoin de repères, les enfants sont couchés en priorité dans un lit de référence. Les lits sont partagés selon les plannings et rythmes des enfants. Un deuxième lit est attribué en cas d'occupation du premier. L'équipe essaie alors d'attribuer un lit avec la même orientation dans la pièce/ même côté de la pièce pour faciliter les repères de l'enfant dans cet espace.

Une veilleuse lumineuse et musicale accompagne les enfants dans leur passage de la veille au sommeil. Elle constitue un autre petit rituel d'endormissement. Projetant des dessins au plafond le bébé a le loisir de l'observer et de l'écouter pendant un petit temps. La présence d'un adulte est possible lorsque certains enfants en manifestent le besoin pour se rassurer .

La salle de sieste des trotteurs :

A l'âge des trottineurs il est proposé de se reposer dans la salle de sieste des trotteurs. Située à côté de la chambre des bébés elle possède une configuration identique ce qui facilite la transition entre ces deux espaces du multi accueil. Le lit est présenté à l'enfant pour qu'il puisse l'intégrer doucement. La famille est également prévenue de ce changement. A cette période les enfants adoptent souvent un rythme de sommeil différent : ils passent de deux siestes par jour à une sieste plus grande.

Turbulette, veilleuse, doudou et tétines les accompagnent de la même manière dans cette évolution. Un baby phone et un oculus complètent la sécurité de leur sommeil. C'est une étape où les échanges dans les lits se développent : l'enfant s'il est couché avec un camarade peut s'amuser avec lui.

Conscient de l'autre comme partenaire possible de jeu, le trottineur apprécie de s'endormir et de se réveiller avec d'autres enfants.

- Les temps de sieste des enfants sont fondamentaux pour leur développement. Chaque bébé dans sa singularité trouve son rythme dans la collectivité. Le repos (à savoir un enfant qui est couché, reste calme pendant un temps) est aussi considéré par l'équipe comme réparateur pour lui. Un temps de l'ordre de 20 mn lui est donné pour qu'il trouve son sommeil. Passé ce délai l'enfant est relevé et la sieste lui est reproposée si besoin plus tard.

3.3 Les soins

Le moment des soins du bébé est un temps significatif de la journée : change de la couche, lavage de nez, petites blessures, toilette ...ils participent à la construction psychique de l'enfant par le sens relationnel que les professionnels leur donne.

Objectifs :

- Assurer le confort et l'hygiène du bébé
- Individualiser la relation à l'enfant dans la collectivité
- Avoir des échanges de qualité

Principes directeurs en collectivité :

- Pas de gestes intrusifs pour l'enfant
- Agir en relation avec les règles d'hygiène et les protocoles en vigueur

Les outils de l'équipe pour assurer ces objectifs :

- La feuille de transmission journalière
- Change régulier toutes les 3 à 4 heures
- Une attitude contenante, bienveillante et douce
- Une cohérence des actes de soins : prise en charge similaire quel que soit le professionnel
- L'observation professionnelle

Le change de la couche du bébé :

Moment nécessaire à son confort l'enfant est totalement dépendant de l'adulte dans cet acte.

Les professionnels changent les couches autant que nécessaire et elles sont vérifiées à des moments clés tels que : après les repas, avant et après les siestes. Le confort de l'enfant est une priorité majeure dans son accueil, il peut en effet conditionner sa capacité à jouer, à explorer, son bien-être physique.

Dans le temps d'accueil collectif le temps de change est un moment relationnel privilégié avec un adulte. Autant que faire se peut ce moment ne doit pas subir d'interruptions ceci afin d'assurer une continuité corporelle, relationnelle pour l'enfant. L'intimité de l'enfant, son intégrité physique seront préservées.

La cohérence d'équipe est alors indispensable pour le bien être de l'enfant.

Le temps de soins, de change est un moment d'échanges ritualisé par l'équipe. L'ensemble du personnel agit par des actes doux, bienveillants pour l'enfant. Par le biais de ces gestes le bébé va prendre conscience de son corps. Les professionnelles accompagnent ces moments par la verbalisation de ce que l'enfant vit. Il est prévenu de ce qui va se passer, que sa couche va être changée, qu'il est installé sur le matelas. Lors du déshabillage l'adulte invite l'enfant à participer dans la mesure de ses capacités : se tourner légèrement, lever un bras. L'enfant devient acteur de la situation et ne subit pas simplement ce temps.

Lors d'érythème fessier deux crèmes, validées par le pédiatre référent de la structure, pourront être proposées pour soulager la peau de l'enfant. Une crème spécifique pour permettre à la peau de se réparer, de s'hydrater et une autre pour faire barrière à l'urine ou aux selles. Elles aident toutes deux à reconstruire le film lipidique de la peau. Aucune autre crème ne sera appliquée dans l'établissement. En cas d'altération plus sévère de la peau de l'éosine pourra être appliqué pour assécher l'épiderme.

Le savon utilisé est un savon doux respectueux de la peau fragile du bébé. Nous utilisons des gants de toilette à usage unique pour une question d'hygiène. Des gants en latex sont revêtus par les professionnels lors de changes avec selles. Les lingettes sont utilisées pour le change avec urine uniquement.

Depuis 2012 et les directives nationales, les couches sont fournies par la crèche sauf si les parents souhaitent pour des raisons personnelles leur propres couches.

Les soins du visage, du corps :

Un lavage de nez est un des soins pratiqués dans le groupe. Le jeune enfant n'a pas les compétences pour se moucher ou évacuer les sécrétions nasales. Il peut s'avérer important de devoir faire ce soin pour le bien être de l'enfant. Cependant cette technique, souvent vécue d'une manière intrusive par le jeune enfant, sera pratiquée si nécessaire avant les repas principaux ou le coucher. En effet multiplier le nombre de lavage de nez dans la journée tend à fragiliser les muqueuses de l'enfant.

3.4 Le temps de l'éveil et des découvertes

Le repas, le sommeil sont des temps essentiels d'une journée d'accueil en collectivité. Cependant ils ne constituent pas la majorité du temps vécu par le bébé lors de son accueil. Au regard de l'âge des enfants les activités dites d'éveil sont possibles tout au long de la journée. C'est sur la base de la disponibilité de l'enfant que l'équipe peut proposer des temps individuels ou plus collectifs. Des moments opportuns sont saisis pour l'un ou pour l'autre bébé afin de l'éveiller au monde qui l'entoure.

On distinguera les activités autonomes, spontanées (découvrir son corps ou l'environnement) et les activités conduites par les professionnels (comptines, marionnettes, livres...) qui tendent toutes 2 à susciter la curiosité naturelle du bébé et à satisfaire son besoin d'expériences nouvelles dans un environnement propice.

Objectifs de ces temps d'éveil :

- favoriser l'exploration autonome de l'enfant
- susciter le plaisir de découvrir ce qui l'entoure
- offrir un cadre sécurisant à l'enfant (sécurité physique et psychique)
- individualiser la relation à l'enfant dans la collectivité

Les outils de l'équipe pour assurer ces temps d'éveil :

- accompagnement de l'enfant dans sa découverte
- des jeux et jouets aux normes en vigueur
- un espace sécurisé et adapté aux besoins de l'enfant
- une connaissance des centres d'intérêt de l'enfant
- une adaptation des jeux aux besoins de l'enfant
- une adaptation de l'espace aux besoins de l'enfant
- un respect des capacités de l'enfant et de leur évolution
- l'observation professionnelle

Le cadre sécurisant constitue une base pour que l'enfant puisse explorer à sa guise. L'activité autonome de l'enfant ne peut se déployer sans cette condition. Par cadre sécurisant l'équipe entend :

- un lieu où l'enfant peut s'exercer selon son développement personnel
- un lieu où l'enfant peut jouer d'une manière autonome à chaque temps de la journée
- un lieu où les professionnels assurent une qualité de jeux (dans leur intervention et non intervention)

Dans tous les cas les professionnels veillent à l'installation de l'enfant. Pour mobiliser son attention le tout petit bébé a besoin d'être dans une situation de confort en lien avec ses compétences.

Au début les jouets sont disposés à côté de lui : 3 ou 4 objets légers à petite distance pour qu'il puisse s'en saisir. Petit à petit les objets sont éloignés pour susciter la motricité de l'enfant : hochets en bois, plastiques colorés, tissus, papiers, grelots : tout ce qui est de l'ordre du sensoriel est mis en avant. L'exploration sensorielle est celle qui prime : toucher, sentir, goûter, entendre et voir sont les buts principaux des découvertes de l'enfant.

⇒ l'activité libre du jeune enfant

Par activité libre on entend toute activité que l'enfant entame de son propre choix . il choisit son jeu son jouet, l'objet qui l'intéresse selon ses capacités personnelles. Il initie la manipulation, la durée, l'orientation de son jeu. C'est sa curiosité personnelle et naturelle qui guide son temps, son besoin de jouer. L'observation fine des professionnels peut alors adapter l'environnement aux besoins des enfants et être disponible si besoin. Les adultes peuvent susciter l'envie de jouer en proposant des supports pertinents que l'enfant utilisera à sa guise.

Une caisse de jouets variés (hochets en plastique, en bois, tissus, petites voitures en plastique et en bois, balles à picots, balles en tissus, anneaux ...) est proposée à l'accueil chaque matin. Elle est changée chaque jour afin de susciter l'intérêt des enfants. Les plus grands peuvent ainsi se servir en toute autonomie. Pour les plus petits les hochets sont proposés à leur proximité pour qu'ils puissent s'en saisir facilement.

Au cours de la journée, et selon les observations faites, d'autres supports sont sortis chaque demi-journée afin de répondre aux mieux aux besoins des enfants. (cube à construire, parcours psychomoteur, cabane à balles, encastremements,...)

- Les activités proposées par les professionnels :

⇒ **comptines et chansons :**

Le tout jeune enfant est très réceptif à la voix, aux sons et sonorités qui l'entourent. Les comptines entonnées par les professionnels deviennent des temps d'éveil et d'écoute.

Rassurantes, apaisantes, mélodieuses elles participent à la découverte de l'environnement, de son corps. Elles contribuent également à tisser une relation sécurisante entre l'enfant et les professionnels. En partageant dans le plaisir ces moments la relation éducative peut ainsi se construire pour le bien être de l'enfant.

Jeux de doigts, de mains, comptines sur le quotidien, sur les animaux, berceuses évoquant la famille... sont des supports pour favoriser l'épanouissement du bébé, pour l'aider dans le processus de séparation...

⇒ **musique / éveil musical**

De la même manière la musique est utilisée pour éveiller l'enfant au monde environnant. Musiques du monde, musique classique où contemporaine sont proposées à l'enfant lorsqu'il est disposé. Ces temps sont pensés afin d'éviter une saturation pour l'enfant. Ils sont souvent proposés à l'accueil dans le groupe des bébés puis dans la journée quand la disponibilité des enfants est ressentie.

L'éveil musical est constitué de temps où il est proposé aux enfants de découvrir différents instruments de musique : maracas, tambours, xylophone, flute, grelots, bâtons de pluie... l'adulte initie l'activité puis laisse un temps de découverte des instruments. Les plus petits profiteront des sons, de la présentation des instruments les uns après les autres pour ensuite les manipuler à leur guise. Les professionnels seront attentifs à proposer des instruments variés en taille et poids afin que le plus de bébés possibles soient capables de participer à la manipulation autonome.

Des jeux plus complexes pourront naître avec les plus grands : jeu de sonorité, de pulsation rapide où lente, l'enfant est de plus en plus acteur.

⇒ **jeux d'eau**

Ces jeux sont proposés sous 2 formes : la structure possède une pataugeoire (au fond du hall) et une petite piscine « portable » qui peut être installée dans la pièce de vie du groupe. Ces 2 possibilités sont des occasions pour les enfants d'expérimenter l'eau et les jeux qui l'entoure : toucher, sentir, ressentir ; pour les plus grands : transvaser, vider, remplir, saisir, taper, goûter...

⇒ **livres et histoires**

De nombreux livres sont à disposition dans le groupe. Livres en bois et en tissus différents, imagiers du quotidien, imagiers de la nature, imagiers des animaux, premières petites histoires simples, histoires du quotidien... les livres évoquent souvent le quotidien de l'enfant pour qu'il puisse se reconnaître dans le personnage principal.

La richesse et la variété des supports, des illustrations permettent à l'enfant d'avoir un panel de livres différents susceptibles de satisfaire sa curiosité. Le plaisir de découvrir les pages, les images, la suite de l'histoire s'intègre doucement.

Les professionnels n'hésitent pas à raconter des histoires aux enfants soit en étant sollicités par l'enfant lui-même soit lors d'ateliers précis. La durée variera en fonction de l'attention de / des enfant (s) présent(s)

⇒ **tissus, papiers, foulards**

Le tout petit a besoin de stimulations sensorielles douces et variées. Des tissus, du papier (de type papier cadeau métallisé ou papier fleuriste ou à bulles...) des foulards colorés sont proposés en activités aux bébés. Pour s'y cacher (le jeu du coucou est fondamental pour l'enfant dans sa construction psychique), s'y enrouler, les frôler, les frotter, les toucher, les froisser... ces supports sont des jeux pertinents pour les bébés. Accompagnés par un professionnel dans son approche du support l'enfant peut ainsi s'épanouir.

D'autres activités proposées :

L'équipe propose également d'autres activités ponctuellement (selon l'âge des enfants) :

Les ateliers décroisonnés « Touche à tout » : ils ont lieu une fois par semaine et proposent des activités variées accessibles à toutes tranches d'âge. Les plus grands bébés peuvent d'eux même choisir d'aller explorer les ateliers tandis qu'un adulte d'un autre groupe propose une activité dans l'espace bébé.

Pâte à modeler, pâte à sel : afin de répondre aux besoins des enfants de malaxer, manipuler, découvrir des matières...

Peinture : découverte d'une matière, d'une couleur, de la trace qu'elle peut laisser.

Imagier sonore : pour faire le lien entre un son et une image

Transvasement de semoule : pour répondre au besoin de manipuler, mélanger, transvaser ; développer l'imaginaire...

Puzzles, encastrement

⇒ **les fêtes : temps forts de l'année, anniversaire**

Le groupe participe aux différents temps forts de l'année tels que : fête de fin d'année, Carnaval, fête de Printemps, fête des parents... Même tout petit le bébé ressent l'ambiance qui règne lors des moments festifs. Le sens, l'implication que les adultes donnent à ces temps forts que l'enfant les vivra avec plaisir et les ressentira comme des moments différents.

Les anniversaires sont à prévoir avec une personne de l'équipe pour planifier la journée.

Le projet pédagogique du groupe des trotteurs/grands



Nous souhaitons offrir aux enfants un lieu où ils puissent s'épanouir dans un cadre sécurisant, riche en possibilités d'éveil, en respectant leurs droits, leur rythme et leurs différences, selon le désir des parents, dans la ligne des objectifs pédagogiques du multi accueil.

II. Le groupe des « trotteurs/grands »

A l'ouverture de la structure, les enfants étaient répartis en deux groupes : le groupe des « bébés », âgés de 2 mois^{1/2} à 18 mois et le groupe des « trotteurs/grands », âgés de 18 mois à 36 mois. Mais en septembre 2003, aux vues des taux de fréquentation, nous avons dû repenser l'organisation du groupe « trotteurs/grands ». L'aménagement de l'espace a été revu en créant une troisième pièce de vie afin d'offrir aux enfants une meilleure qualité d'accueil.

Ainsi, pour certains temps forts de la journée : le chant, les repas et la sieste, le groupe « trotteurs/grands » est dissocié en deux sous-groupes, afin de permettre à chacun de trouver sa place et de respecter ainsi les besoins et le bien-être de chaque enfant.

Cependant, c'est une volonté de la structure de garder des temps en commun. Les enfants peuvent se retrouver pour échanger et partager différents moments tous ensemble en étant à l'écoute de l'autre. De plus, cette structuration nous permet de répondre à l'orientation nationale et aux réalités du terrain qui sont d'accueillir les enfants quelque soit leur âge en respectant les besoins spécifiques des enfants « trotteurs », âgés de 18 à 24 mois et des « grands », âgés de 24 à 36 mois.

Les deux groupes interagissent et établissent ensemble l'organisation des temps de vie. Nous disposons ainsi d'une souplesse pour former les groupes et réaliser les passages. Selon le nombre d'enfants, il est donc possible d'avoir un groupe transversal composé de « trotteurs » et de « grands ».

Certains enfants, demandent une prise en charge éducative précise et suivie, selon leurs histoires et les difficultés rencontrées lors de leur développement psychomoteur ou psychologique. C'est pourquoi, nous essayons toujours d'adapter nos interventions en fonction des besoins et des capacités de chacun.

Différents professionnels encadrent le groupe des « trotteurs/grands » : des éducatrices de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture, des aides maternelles... Les professionnels sont répartis en fonction du nombre d'enfants dans les groupes, sachant qu'une éducatrice de jeunes enfants est référente dans chacun des groupes. Les différents professionnels sont amenés à être polyvalents, afin d'intégrer n'importe quel groupe en fonction des besoins.

1. Les besoins fondamentaux

Quel que soit l'âge des enfants, le lieu d'accueil doit répondre aux besoins fondamentaux de chacun. Outre les besoins physiologiques : alimentation, sommeil et hygiène ; il existe d'autres besoins tout aussi importants pour le développement harmonieux de l'enfant.

Le besoin de sécurité : pour bien se développer l'enfant a besoin de se sentir en sécurité. Le multi accueil se veut d'offrir un environnement physique sans danger et lui apporter des liens affectifs de qualité lui assurant sa sécurité affective. En toute tranquillité, l'enfant peut expérimenter, découvrir et faire ses expériences.

Le besoin d'être valorisé : pour pouvoir faire des progrès et construire son estime de soi, l'enfant doit être valorisé, reconnu dans ses compétences propres. L'adulte l'encourage dans ses efforts et le soutien. L'enfant est ainsi reconnu comme personne unique se développant à son propre rythme.

Le besoin d'être stimulé : Le multi accueil offre à l'enfant des possibilités de découverte, d'exploration, d'expérimentation, ... Cependant, l'enfant a aussi besoin de « ne rien faire », de se ressourcer, de reprendre contact avec son monde intérieur et de se relaxer.

Le besoin d'être structuré : l'enfant a besoin de construire des repères clairs dans le temps et l'espace. Des limites et des règles communes, stables et cohérentes lui permettent de se sentir en sécurité et en confiance. Les interdits doivent être identifiés. En se basant sur ce cadre constant et contenant, l'enfant est acteur. Cela permet à l'enfant de développer ses compétences sociales et d'adopter des comportements adéquats.

Le besoin d'être informé : l'enfant a besoin d'être informé de ce qui le concerne de manière authentique. Il est important que les faits, les événements qui surviennent lui soient transmis tels qu'ils se sont déroulés. Nous nous assurons que l'enfant a compris ce que l'adulte attend de lui.

Le besoin de communiquer : l'enfant a besoin de communiquer et de trouver un espace où il pourra s'exprimer, être entendu et écouté. Il doit pouvoir nouer des liens privilégiés avec ses pairs mais aussi avec les adultes qui l'entourent et aussi pouvoir exprimer ses sentiments sans crainte d'être jugé.

2. Les besoins spécifiques des enfants de 18 à 36 mois

En collectivité, les enfants de 18 à 36 mois ont des besoins spécifiques. Il est important de ne pas les négliger afin de garantir le développement harmonieux de chacun.

2.1 Les besoins des enfants de 18 à 24 mois : « les trotteurs »

La tranche d'âge donnée est approximative, le passage d'un enfant est discuté selon ses capacités.

Besoin psychomoteur : En général, l'enfant vient d'acquérir la marche. Celle-ci lui donne une nouvelle autonomie, son champ de vision et de découvertes s'élargit. Il acquiert de nouvelles compétences psychomotrices et a besoin de les exercer.

Marcher, grimper, courir, monter et descendre un escalier, tirer, pousser, transporter, sauter, glisser...

Besoin de découvrir, expérimenter : L'enfant est en période de découverte. Ses capacités motrices, cognitives, langagières et sociales se développent. Il a déjà fait beaucoup d'expériences lorsqu'il était dans le groupe des bébés mais à présent son champ d'action s'est étendu. En effet, ses capacités motrices lui permettent de découvrir davantage le monde qui l'entoure et d'agir sur lui.

Remplir, vider, manipuler, appuyer, laisser tomber, ramasser, faire du bruit, goûter, sentir, toucher, construire, détruire, découvrir son corps, les autres, le monde qui l'entoure...

Besoin d'autonomie : L'enfant acquiert une véritable autonomie motrice mais il veut également faire seul à bien d'autres occasions.

Manger avec sa cuillère seul, boire avec une tasse puis un verre, enlever ses chaussons, ouvrir son pot de yaourt...

Besoin de construire sa personnalité, son individualité et de s'affirmer : Après avoir intégré les interdits des adultes, l'enfant montre maintenant son désaccord. Il est dans la période d'opposition (« non ») et s'affirme ainsi. Il a besoin de faire des choix adaptés à son âge (l'enfant ne doit pas avoir le choix de tout car cela peut-être très insécurisant). Il s'identifie aux autres en les imitant à différentes occasions. Son langage se développe et lui permet de commencer à exprimer ses besoins, ses émotions, ses accords et ses désaccords par des mots. On voit ainsi apparaître la notion de propriété (« c'est à moi »).

2.2 Les besoins des enfants de 24 à 36 mois : « les grands »

« **Bouger** » : l'enfant a besoin de pouvoir se défouler, d'être en mouvement, mais aussi d'exercer ses compétences motrices de plus en plus nombreuses. Il a un besoin de « vitalité » : il apprend la notion de déplacement, de vitesse. Il aime courir, lancer, chevaucher, grimper, sauter, pousser, se cacher, ...

« **Choisir ses activités** » : l'enfant doit avoir la possibilité de choisir et de s'investir dans les activités qui lui conviennent le mieux. Il exerce ainsi son pouvoir de décision et augmente son autonomie.

« **Faire des expériences, découvrir, trouver des réponses à ses questions, créer** » : le milieu de vie doit offrir un environnement matériel suffisamment riche pour l'enfant et adapté à ses capacités. Nous proposons des sorties, des « activités » qui permettent à l'enfant de satisfaire sa soif de connaissance. Il a un besoin de découvrir le monde, de manipuler, d'explorer, de contact avec la matière, d'exercer ses sens ...

« **Développer des liens forts avec ses camarades, développer ses capacités sociales** » : Progressivement, les copains deviennent très importants. Il doit avoir du temps pour favoriser ses échanges au travers du jeu ou de la discussion. Il a un besoin relationnel.

« **Etre impliqué dans la vie quotidienne du lieu de vie** » : l'enfant apprécie que l'adulte lui confie des petites tâches ou le sollicite pour donner son avis sur telle ou telle chose. Il aime se sentir responsable et digne de confiance.

3. Objectifs et moyens

Il est important de réfléchir et mettre en place un environnement adapté aux besoins des enfants. Il nous faut les accompagner dans leur quête d'autonomie en leur offrant un lieu accueillant et contenant.

Dans ce sens le sentiment de sécurité de l'enfant est un facteur essentiel pour s'épanouir et s'aventurer dans de nouveaux apprentissages sans la présence des parents. Ce ressenti se construit au travers de l'accueil de l'enfant et de sa famille. La notion de séparation qui en découle apparaît également comme primordiale dans le bien-être de l'enfant au sein du multi accueil. L'accueil de l'enfant passe par l'accueil de sa famille. C'est grâce à une relation de confiance établie entre les professionnels et la famille que l'enfant aura un sentiment de sécurité suffisant pour aller vers les activités proposées, vers les enfants et vers les adultes qu'il rencontre dans la structure. Il est essentiel de toujours réfléchir à notre pratique et aux outils que nous mettons en place pour veiller au « bon accueil » de tous.

Un cadre stable basé sur des repères spatio-temporels est aussi mis en place pour favoriser le sentiment de sécurité. Il nous faut penser à l'organisation de la journée et à l'aménagement de l'espace pour que l'enfant puisse être acteur et investir chaque temps de la journée.

De plus, chaque enfant a un rythme différent qu'il est important de repérer et de respecter tout en l'intégrant dans un groupe. Dans chaque groupe, les temps forts sont ritualisés (goûter, repas, chant, jeux extérieurs...). L'enfant fait parti d'un groupe avec ses règles, ses possibilités et ses limites. Mais il est important de ne pas oublier l'individu et son intégrité au sein de ce groupe.

L'enfant a tous ses sens en éveil pour percevoir et comprendre le monde qui l'entoure. C'est à nous de lui proposer des ateliers propices à ces découvertes, ainsi que des temps de jeux libres essentiels à la construction de sa personnalité.

Ces différents constats nous ont amené à cerner plusieurs objectifs et à mobiliser les moyens nécessaires.

3.1 Aider, soutenir l'enfant et ses parents au moment de la séparation et des retrouvailles

Une adaptation progressive avec un professionnel référent est mise en place à chaque accueil d'un enfant au sein de la structure. Celle-ci est adaptée à chaque enfant suivant le besoin (*cf. temps fort : adaptation*).

Nous essayons d'établir une relation de confiance avec les parents par le dialogue, les transmissions d'informations sur la journée, la disponibilité, l'écoute, la prise en compte de leurs questions éventuelles (*cf. temps fort : accueil quotidien et départ*).

Le moment de la séparation est verbalisé. Le professionnel met des mots sur ce que vit l'enfant et le rassure sur le fait que ses parents viendront le rechercher. L'importance du « au revoir » qui marque la séparation est expliquée aux parents.

Une place est laissée au doudou et à la tétine afin que l'enfant se sente rassuré avec un objet venant de sa maison. Cet objet transitionnel aidera l'enfant à passer de la maison à la crèche et inversement. Il restera accessible pour l'accompagner tout au long de la journée. Si l'enfant est toujours en difficulté il pourra emmener une petite photo de ses parents.

Les professionnels veillent à donner aux parents une petite anecdote ou observation sur l'enfant au moment des retrouvailles afin qu'ils se sentent acteur de la journée de leur enfant.

3.2 Favoriser l'intégration des enfants dans le groupe : leur permettre de trouver leur place au sein du groupe

L'accueil de l'enfant et de sa famille est un moment privilégié : saluer l'enfant et son parent dès son entrée dans la structure, prendre connaissance de l'état de l'enfant, de son humeur, des événements vécus à la maison... en agissant ainsi nous favorisons un accueil chaleureux où ils se sentent les bienvenus et ont le sentiment d'être attendu.

Nous devons respecter et accorder le temps nécessaire à l'enfant de se séparer de son parent. L'écoute et la disponibilité du professionnel assure un accueil individualisé. Il assure une transition en douceur en aidant l'enfant à aller vers les autres et ainsi l'intégrer à la vie du groupe.

Pendant le chant du matin, nous chantons une comptine pour se dire bonjour et nommer les différents enfants présents. Ce moment est important car il permet de reconnaître la place de chacun et son appartenance au groupe.

Il est primordial de se mettre à la hauteur de l'enfant et être attentif à ses ressentis. Chacun a sa propre histoire et son rythme de développement. Il convient de respecter cette différence (exemple : le rythme de sommeil est respecté à tout moment de la journée).

Nous devons respecter les temps forts de la journée qui sont des repères pour l'enfant. Il est important pour le bien-être des enfants de mettre en place des repères dans l'espace et le temps afin de leur offrir un environnement sécurisant.

Exemple : L'affichage des productions et des photos (activités, sorties, fêtes, ...) permettent à l'enfant d'être acteur du temps qui passe.

Une frise sur les temps forts de la journée de l'enfant a été mise en place afin de permettre à chacun de se repérer dans le temps et mieux vivre la séparation. Ainsi, au cours de la journée, les enfants pourront se représenter le temps qui passe et anticiper les retrouvailles avec leur parent.

Le temps du chant est un rituel qui permet d'introduire un nouveau temps et ainsi anticiper sur ce qui va suivre. (la comptine de la fourmi informe les enfants du prochain temps forts qui est le repas)

Il est important d'informer les enfants du début et de la fin d'une période, d'un temps fort. Ainsi, ils vont pouvoir anticiper sur ce qui va suivre et se préparer à finir ce qu'ils sont en train de faire. Etablir et maintenir un horaire régulier permet aussi à l'enfant de mieux se repérer dans le temps.

L'aménagement de l'espace permet de garantir un lieu sécurisant (affectivement et physiquement) où chacun trouve ses possibilités de jeux. Ainsi il identifie et retrouve facilement le matériel qu'il peut exploiter.

Il est nécessaire de matérialiser la place de chaque enfant (le casier dans le sas, son panier avec ses affaires en salle d'eau, son lit, sa photo sur le calendrier des anniversaires,...) afin qu'il se sente reconnu au sein d'une collectivité. En fêtant l'anniversaire de l'enfant dans le groupe nous marquons également sa place et son identité.

3.3 Proposer des « activités » variées et de qualité

Les « activités » sont proposées sous forme d'ateliers. L'enfant est libre de participer ou non.

Un tableau récapitulatif des « activités » proposées à l'accueil, le matin et l'après-midi est tenu à jour par l'ensemble des professionnels. Ce tableau permet à l'équipe de savoir ce qui a été proposée et à quelle fréquence. Ainsi, il évite aux enfants de se retrouver face au même type « d'activités » tout au long de la semaine. Ce tableau qui se trouve dans le bureau, permet également aux professionnels de réserver une salle plusieurs jours à l'avance pour une « activité » spécifique.

Exemple : Activité créative : Peinture dans l'atelier

Les parents ont le même type de tableau (format A3) à leur disposition dans le hall récapitulant ainsi les différentes « activités » de la semaine. Cependant, aucune « activité » n'est notée à l'avance afin de laisser à l'équipe l'opportunité de la réajuster pour répondre au mieux aux différents besoins des enfants.

Des thèmes sont proposés en fonction de la saison et des événements calendaires. Par exemple thème de Noël : visite de marché de Noël, réalisation d'une décoration pour orner le sapin, utilisation d'un calendrier de l'Avent réalisé chaque année par les professionnels, confection de petits gâteaux...

Un dernier point concerne l'ouverture au monde environnant. Les enfants sortent régulièrement dans le jardin au contact de la nature et font des plantations. Différentes découvertes et rencontres sont permises au travers des partenariats : médiathèques, traiteur, maison de retraite, des ateliers organisés par ATOLL,...

Des sorties sont également proposées en forêt, dans un parc, à un spectacle pour enfants, dans une boulangerie... Des petits groupes d'enfants accompagnés d'adultes peuvent partir grâce au véhicule de l'association.

Permettre aux enfants d'évoluer en toute sécurité : respect des normes et consignes, aménagement de l'espace,... Les activités sont toujours adaptées aux capacités des enfants.

3.4 Elaboration et mise en place de projet personnalisé en fonction des besoins de l'enfant

Une observation fine des enfants est faite au quotidien par l'équipe. Un outil a été élaboré par les éducatrices de jeunes enfants destiné essentiellement aux enfants réguliers et aux enfants ayant des difficultés. Cet outil est bénéfique au suivi des enfants notamment les enfants en situation de handicap. Il nous permettra d'identifier et de répondre au mieux aux besoins. (cf. en annexe : *roue d'observation*)

3.5 Évaluation des actions menées

Chaque semaine, les éducatrices de jeunes enfants se réunissent pour faire le point et ajuster les moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs fixés.

L'équipe se réunit régulièrement pour réfléchir sur sa pratique professionnelle et sur les projets mis en place. L'observation en équipe permet également de mieux intervenir auprès des enfants et de réajuster nos interventions.

Chaque mois les professionnels effectuent une analyse de leurs pratiques avec un intervenant extérieur afin de discuter de leurs observations, de leurs interrogations vis-à-vis de leur pratique et des familles qu'ils accueillent.

4. L'enfant en situation de handicap

La place de l'enfant en situation de handicap évolue dans notre société. Le multi-accueil souhaite offrir un environnement propice au développement et à l'épanouissement de tous les enfants. C'est pourquoi nous aménageons un lieu de vie adapté et sécurisant pour permettre à chacun d'évoluer harmonieusement dans la structure.

Nous ne différencions pas les enfants dits « sains » des enfants porteurs de handicap mais respectons et prenons en compte chaque particularité de l'enfant et de sa famille.

Nous devons adapter nos interventions en fonction du handicap de l'enfant. Il faut l'aider à mettre en valeur son potentiel en mettant en place des « activités » adaptées.

Le travail d'équipe est important dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille. La pluridisciplinarité des professionnels est un enrichissement dans les réponses apportées aux besoins de l'enfant.

Dans l'observation l'enfant est pris dans le regard du professionnel, il se sent soutenu, valorisé et peut évoluer dans ses expériences. Plus on affine le regard plus on pourra adapter nos interventions. L'observation et la communication restent essentielles dans la construction d'un accueil de qualité.

5. Aménager un espace sécurisant

Pour qu'un espace soit sécurisant, il faut que l'enfant puisse toujours sentir les limites. Un espace sécurisant dépend de l'installation et du choix du mobilier (couleur, forme, ...).

En effet, des espaces cloisonnés donneront à l'enfant des repères spatio-temporels qui l'aideront à identifier ses possibilités de jeux, d'actions et de se mouvoir en toute sécurité.

Ce sentiment de sécurité permettra à l'enfant de mieux s'adapter en cas de changement. Pour exploiter et dynamiser l'espace, nous pouvons changer la disposition mais néanmoins, il faut toujours garder un élément stable servant de repère à l'enfant.

5.1 Les salles de vie

Les groupes « trotteurs/grands » ont la possibilité d'utiliser deux salles de vie. Elles sont aménagées de manière à accueillir les enfants dans les différents temps de la journée (chant, repas, activités, ...)

Une réflexion est menée sur l'aménagement de l'espace des salles afin qu'elles soient à la fois personnalisées, polyvalentes et utilisables par tous les enfants.

Ces lieux sont repensés et modifiables afin d'offrir aux enfants un univers chaleureux et agréable à vivre en toute sécurité. Ils sont également adaptés en fonction des besoins des enfants tout en respectant leur niveau de développement.

Les lieux mettent à disposition des enfants du matériel diversifié et varié, accessible sans l'intervention de l'adulte.

Plusieurs coins, clairement identifiables sont aménagés :

Un « *coin détente* » où l'enfant peut se détendre, se relaxer, trouver de l'intimité. Ce « coin » sert également pendant le chant et sert de « coin lecture ». Il est composé de petits canapés et matelas confortables permettant aux enfants de s'y sentir à l'aise.

Un « *coin de jeu symbolique* » : dînette, poupées, établi de bricolage, ... Dans cet espace, les enfants utilisent un langage spécifique, imitent les gestes. Ils rejoueront certaines situations afin de mieux les comprendre et de mieux les vivre. Les activités de la vie quotidienne leur permettent de développer la créativité et les capacités à observer.

Un « *coin jeux éducatifs* » : Tous les jeux éducatifs sont mis en hauteur dans l'armoire car ils contiennent de petites pièces qui peuvent être mises en bouche par les plus petits.

Un « *espace pour le repas* » qui permet à l'enfant de se restaurer tout en se détendant et en entretenant des relations avec ses camarades et les professionnels. En dehors du repas, cet espace est utilisé pour différentes activités.

Un « *espace pour la sieste* » : L'une des salles de vie sert également de dortoir. Après le déjeuner, les tables et les chaises sont déplacées dans le hall afin d'aménager l'espace pour la sieste des enfants. Ainsi les banquettes sont mises en place dans la salle de vie en respectant un plan défini en fonction des jours de présence des différents enfants.

5.2 Les autres pièces du multi accueil

Le sas d'entrée

Le sas d'entrée sert de vestiaire : C'est là que se trouvent les affaires des enfants (veste, chaussures, ...). Chacun a un casier ou un crochet avec son prénom. Et pour les parents, des surchaussures y sont à disposition.

Le hall

Le hall est un grand espace d'accueil et de jeux où les enfants peuvent expérimenter de façon libre : *pousser un chariot, rouler avec un vélo, toucher les panneaux sensoriels, feuilleter un livre, grimper sur le toboggan...* ou en activités dirigées : *parcours de motricité, train, construction, danse ...*

On y trouve également la tablette tactile sur laquelle les parents pointent l'arrivée et le départ de leur enfant.

La salle d'eau

La salle d'eau est une pièce où les enfants se lavent les mains, se brossent les dents, s'habillent, se déshabillent (seuls pour les plus grands) ; mais aussi où les couches sont changées soit debout, soit sur la table à langer. L'enfant peut également aller sur le pot ou les toilettes adaptés à sa taille.

Une armoire est réservée à chaque groupe. Celle-ci contient des paniers avec les affaires personnelles des enfants (tenues de rechange, couches) et sont identifiés par la photo de l'enfant et son prénom.

L'atelier

L'atelier est une pièce où diverses activités sont proposées telles que les jeux d'eau, la peinture, la pâte à modeler, le dessin, jeux de transvasement ... Elle est idéale pour des activités plus salissantes (elle dispose d'un point d'eau).

Le dortoir

Le dortoir est une pièce où une sieste est proposée aux enfants soit après le repas soit le matin et l'après-midi suivant leur rythme et les signes de fatigue repérés. Ils dorment dans des lits à barreaux puis selon l'âge une banquette est proposée.

Pour favoriser la sécurité affective des enfants, un plan des dortoirs est effectué pour attribuer un lit à chaque enfant. Ce plan est réactualisé en fonction des passages des enfants dans les groupes. Il est possible pour les plus grands qui habituellement dorment l'après-midi d'y faire une sieste le matin s'ils en éprouvent le besoin. (*cf. temps sieste*)

La salle des bébés

La pièce des bébés où les enfants peuvent retourner lors de l'accueil ou pour des petits moments de jeux et redécouvrir des jouets qu'ils ont manipulés quelques mois auparavant.

La cuisine

Elle est utilisée par les enfants du groupe que très ponctuellement et seulement lors d'un atelier cuisine. Le reste du temps, les enfants n'y ont pas accès.

6. Les temps forts : organisation des groupes et des temps de vie

6.1 L'adaptation

L'accueil progressif est nécessaire et obligatoire dans la structure (sauf pour les accueils d'urgence)

C'est une période d'environ 15 jours qu'il importe de ne pas négliger. Parents et enfants découvrent ce lieu où tout est nouveau. Un temps est nécessaire à chacun pour prendre ses repères et accepter la séparation. Un calendrier d'accueil progressif est établi avec les parents. Il est important de bien le respecter pour ne pas perturber l'enfant et retarder son adaptation.

Le « doudou » quel qu'il soit est alors indispensable. Présent en toute circonstance, le « doudou » permet à l'enfant d'accepter et de supporter plus facilement l'absence de ses parents puisqu'une partie d'eux est à lui. Il lui permet également de tester toutes les nouvelles expériences affectives, physiques ou autres, sans remettre en question son équilibre interne. Il lui sert de rempart face à l'inconnu !

L'adaptation se fait en plusieurs phases :

Tout d'abord, l'enfant découvre progressivement le multi accueil en présence de ses parents. Par la suite, les parents s'absenteront progressivement du multi accueil, laissant l'enfant pour un temps plus ou moins long en fonction du mode de garde choisi. Pendant ces phases, l'enfant, les parents et le référent se découvrent mutuellement.

Ce dernier sera le repère pour les parents et l'enfant, l'interlocuteur privilégié, en tout cas durant les premiers temps de présence. Néanmoins, il est primordial que cette relation ne devienne pas exclusive, ce qui, en cas d'absence du professionnel, pourrait être source d'angoisse pour l'enfant.

Dans la structure, les parents peuvent téléphoner à tout moment s'ils sont inquiets. Le personnel leur décrira alors la situation réelle que vit l'enfant (il mange, il pleure,...).

Cette période, si elle est indispensable pour l'enfant, l'est tout autant pour les parents. De sa qualité dépendra leur capacité à laisser l'enfant en toute confiance.

Passage de groupe :

Le passage dans le groupe des « trotteurs/grands » s'effectue en général aux alentours des 18 mois de l'enfant. Ce sont les éducatrices de jeunes enfants du groupe des bébés et des « trotteurs/grands » qui décident du passage de chaque enfant en fonction de son âge et de son développement.

Puis, le passage progressif est abordé avec les parents afin de discuter ensemble du fonctionnement du groupe et de répondre à d'éventuelles questions ou inquiétudes. Après une période d'adaptation, l'enfant passera progressivement d'un groupe à l'autre, lui laissant ainsi le temps de prendre ses repères.

Le passage officiel de l'enfant est marqué par le déplacement de son casier avec ses affaires dans le placard de son nouveau groupe. Les parents accompagnent ce moment symbolique.

6.2 L'accueil quotidien

L'accueil de l'enfant est un moment important de la journée, qui demande une grande disponibilité et beaucoup d'attention. L'accueil du matin se fait entre 7h00 et 8h30, les professionnels sont présents pour accueillir les enfants ainsi que les familles dans le hall du multi accueil. C'est un temps de transition entre la famille et le multi accueil, un moment privilégié pour les transmissions.

La seconde séance de l'accueil se fait après 9h15 permettant ainsi de ne pas interrompre la première « activité » du matin : la collation fruitée suivie du chant. L'après-midi, l'accueil commence à partir de 13h30 pour les enfants ne venant qu'une demi-journée.

Pendant ce temps d'accueil, l'enfant va pouvoir prendre possession du lieu, va pouvoir se mouvoir dans l'espace et échanger avec les adultes et les autres enfants présents dans la structure. Les parents après avoir pointé l'arrivée de leur enfant sur la tablette tactile, inscrivent sur la feuille de transmission collective les éléments essentiels et indispensables à connaître pour le bon déroulement de la journée. Ils restent un moment (sans qu'il soit trop court ou trop long) et évitent de revenir plusieurs fois après avoir signalé leur départ.

Lors de ce temps d'accueil, nous essayons de faciliter la séparation entre l'enfant et son parent qui l'accompagne, pour qu'elle soit la plus douce possible.

La séparation avec ses parents peut avoir des répercussions sur le déroulement de sa journée. Ainsi pour permettre un départ confiant des parents, nous sommes à l'écoute lors de la transmission des informations et nous favorisons la sécurité affective des enfants notamment en respectant les différentes étapes, les différents rituels. Par exemple le fait d'accompagner ses parents vers la sortie, fermer la porte, saluer ses parents à la fenêtre place l'enfant en tant qu'acteur de la séparation. Les professionnels respectent ces rituels, ce qui rassure l'enfant.

Nous désirons aussi favoriser l'intégration de l'enfant dans le groupe en lui permettant une entrée aisée et agréable dans le hall en lui présentant la journée, en l'accompagnant vers les autres,...

L'accueil pose les jalons de la confiance et du sentiment de sécurité indispensable pour se tourner vers les autres et vers le monde qui l'entoure. C'est un moment de transition qui doit être verbalisé. L'enfant doit avoir le temps d'arriver et d'être accueilli.

Nous souhaitons réaliser un accueil personnalisé (regroupant le moins d'enfants possible), un accueil de qualité permettant ainsi le bon déroulement de la journée. Pour cela, des petits ateliers sont mis en place dès 7h dans le hall puis entre 8h et 8h30 dans la salle des bébés, et dans une des salles de vie des « trotteurs/grands », ce qui permet de diviser le grand groupe en plusieurs petits sous-groupes afin de respecter les besoins et le bien-être des enfants.

Le départ

Comme pour l'accueil, le départ est un moment de transition entre la structure et la famille. L'objectif pour la structure est de favoriser les retrouvailles entre l'enfant et le parent qui vient le chercher, de transmettre les informations et les éléments de la journée de l'enfant (repas, sieste, « activités », petites anecdotes de la journée ...) tout en facilitant le départ et la sortie de l'enfant avec son parent.

Différentes heures de départ sont possibles:

- Pour les enfants ne venant que le matin, le départ ne peut dépasser 11h30 correspondant à l'heure des repas.
- Pour les enfants prenant le repas, le départ peut se faire jusqu'à 13h30.

Le professionnel est disponible et à l'écoute d'éventuelles difficultés et/ou questionnements des parents. Il peut les guider vers un collègue qui pourra répondre à leurs interrogations s'il n'en a pas les compétences (ex : pour des questions sur l'alimentation aller voir l'infirmière ou l'auxiliaire de puériculture). Le professionnel essaie néanmoins d'amener les parents à trouver eux-mêmes les réponses à leurs questions lorsque celles-ci sont moins spécifiques. Juste avant de quitter la structure, les parents pointent le départ de leur enfant à l'aide d'un code sur la tablette tactile.

6.3 Les repas

Une alimentation variée, équilibrée, est indispensable à la croissance des enfants. Nous souhaitons que manger devienne en plus un réel plaisir pour les enfants, que le repas soit synonyme de convivialité, de dégustation, d'échanges et de discussion entre les enfants et les adultes. Les enfants partagent leur repas avec les professionnels du groupe.

Le goûter du matin et de l'après-midi

Deux temps de goûter sont proposés durant la journée : une collation le matin vers 8h30 et un goûter l'après-midi vers 16h.

La collation fruitée :

Le goûter du matin est une collation fruitée instituée surtout pour les enfants arrivés tôt. Tous les enfants peuvent choisir d'y participer. Debouts ou assis, autour d'une table, les enfants dégustent des morceaux de fruits ou de légumes frais et de saison. Puis à l'aide d'une centrifugeuse, un des professionnels réalise un jus avec quelques fruits et/ou légumes.

Le goûter de l'après-midi :

Il est préparé par une personne du groupe et choisi en fonction du dessert du déjeuner et des différents goûters déjà pris dans la semaine. Les enfants ayant une alimentation spécifique : enfants allergiques,... pourront avoir un goûter différent si ce dernier n'est pas adapté à leurs besoins. Ainsi, l'enfant pourra déguster un laitage (fromage, lait, fromage blanc, yaourt,...) une compote ou fruits, des légumes, du pain avec de la confiture, des gâteaux, ... tout au long de la semaine. Le goûter est varié chaque jour et s'adapte à l'équilibre alimentaire nécessaire aux jeunes enfants. Pour cela, Il est composé d'un produit laitier, d'un fruit et de céréales.

Un tableau récapitulatif des goûters de la semaine est affiché dans le hall, permettant aux professionnels de varier les goûters et aux parents de connaître ceux pris par leur enfant.

Les enfants sont acteurs de ce temps en se servant, en passant l'assiette au voisin, ils peuvent aussi participer au service. A la fin du goûter, ils se lavent la bouche et les mains (selon leurs capacités) à l'aide de leur bavette ou d'un gant humidifié.

Le déjeuner

Le repas est un « moment repère » dans la journée de l'enfant. Les professionnels veillent à ce que ce soit un moment calme et convivial.

Le multi accueil est livré en liaison chaude tous les jours par un traiteur local qui confectionne les différents repas tout au long de la semaine. C'est une nourriture diversifiée et adaptée qui est proposée aux enfants. Les enfants ayant une alimentation spécifique, doivent apporter leur repas (*cf. PAI*). Une fois les repas livrés, ils seront préparés et emmenés dans les salles au fur et à mesure par l'une des maîtresses de maison.

Chaque enfant est libre de s'asseoir où il le désire sachant que les enfants allergiques ou les enfants demandant une attention particulière, doivent obligatoirement se trouver aux côtés d'un adulte qui se doit d'être vigilant. Un professionnel est présent à chaque table et partage le moment du repas avec les enfants. C'est un moment d'échange et de partage où l'individualité de chacun est respectée.

Un sens (celui des aiguilles d'une montre) a été mis en place pour le service des repas, servant de repères spatio-temporels aux enfants. Ainsi, les enfants savent à l'avance qui sera le premier servi et patiente en attendant leur tour plus sereinement. L'adulte présente et nomme les différents aliments qui composent le menu.

Durant les repas nous demandons aux enfants de respecter quelques règles : rester assis durant le repas, ne pas mettre ses pieds sur la table, ne pas jeter les aliments, respecter le moment de repas des autres. Ces quelques règles sont essentielles au calme et à la convivialité du repas. La verbalisation et la discussion au cours du repas contribuent également à cette convivialité. Chaque enfant doit se sentir acteur de ce moment et reconnu en tant qu'individu au sein du groupe. Enfin n'oublions pas que ce moment doit être associé au plaisir et pas seulement au besoin de se nourrir.

Plus l'enfant est jeune, plus sa capacité à patienter est réduite. Ainsi nous favorisons les échanges et impliquons les enfants dans de petites actions qui dynamisent le temps du repas (aide pour débarrasser, distribution des couverts par un enfant...)

Chaque enfant est invité à goûter mais n'est pas forcé de manger. Dans ce sens, des ateliers culinaires sont organisés afin d'éveiller les papilles des enfants et leurs donner envie de goûter. Nous avons constaté que les enfants sont plus enclins à goûter au plat quand ils ont participé à sa conception. Suite à cette réflexion est né le partenariat avec le traiteur.

Il est essentiel d'adapter le temps du repas au développement de l'enfant.

Le déroulement

Un premier groupe se rassemble à 10h45 pour chanter. Ensuite ils prennent le repas à 11h. Le second groupe chante à 11h puis déjeune à 11h15. Cet écart d'un quart d'heure facilite le travail des maîtresses de maison et le passage en salle d'eau en petit groupe pour se préparer à la sieste.

Cette organisation rend possible les échanges individuels, la convivialité et réduit les temps d'attente.

Chacun est invité à venir s'asseoir à l'une des tables mises en place, à mettre une bavette, à prendre une assiette et à se servir en couverts ; cuillère, fourchette et petit couteau uniquement pour les plus grands. L'enfant apprend à se servir d'un petit couteau (adapté à son âge) pour couper ses aliments.

« Les trotteurs » utilisent des assiettes à compartiments : les différents aliments y sont présentés. Selon leur autonomie, l'adulte aide l'enfant et l'encourage progressivement à manger seul.

En fonction de leur maturation, il est possible que certains enfants mangent encore un repas mouliné.

« Les grands » ont des assiettes rondes, ils se passent les différents plats et essaient de se servir seul après que l'adulte ait coupé les aliments.

Le repas se déroule en quatre étapes : l'entrée, le plat de résistance, le fromage et le dessert. L'eau est servie dans un verre, une tasse ou un biberon une première fois avant de commencer le repas, puis à nouveau au moment du fromage et ensuite à la demande.

Les enfants sont acteurs tout au long du repas. Ils ont la possibilité de se lever à différents moments du repas (pour participer au service, pour choisir le fromage, pour débarrasser la table, ...) réduisant ainsi leur temps d'attente et rendant ce moment plus agréable pour chacun. Pour le dessert, si celui-ci n'est pas trop adapté aux plus jeunes enfants du groupe, nous le remplaçons par un laitage ou une compote.

Le rangement est effectué par les enfants avec l'aide des adultes. Ainsi, chacun va pouvoir rapporter son verre, ses couverts, ... sur le chariot à la fin du repas. Les enfants trient en fonction des différentes bassines mises à leur disposition (déchet alimentaire, couverts) et se nettoient les mains et la bouche avant de sortir de la salle.

Les repas, s'ils répondent aux besoins nutritifs, sont aussi source d'éveil et « d'activités » :

Eveil : aux différentes saveurs, odeurs, couleurs, consistances, ...

Acquisition d'autonomie : manger seul, se servir seul, choisir, ...

Apprentissage de la vie sociale : tenue à table, respect du service, respect des autres, attendre son tour, politesse, convivialité, respect des goûts alimentaires, ...

Apprendre à connaître ce que l'on mange : nommer les aliments, découvrir le légume ou le fruit à l'état naturel et voir sa transformation par l'élaboration de petits plats pendant les « ateliers cuisine ». Ainsi, ils vont pouvoir déguster ce qu'ils auront cuisiné lors de petits ateliers culinaires. Exemple : Veloutés de légumes, crêpes salées, pizza, compotes de fruits, différents gâteaux,...

Le multi accueil dispose d'un petit potager, permettant aux enfants de découvrir le monde du vivant. Notre potager nous permet également d'utiliser notre récolte pour la confection des différentes recettes, tout en montrant aux enfants le temps qui passe.

Les sorties au marché, la visite de vergers, les expositions, ... contribuent à l'apprentissage et la discrimination des différents aliments.

Depuis septembre 2012, un projet autour de l'alimentation en partenariat avec le traiteur local a été mis en place dans les différents groupes d'enfants afin d'éveiller leurs papilles gustatives. (*cf. projet de partenariat avec le traiteur*)

Découvrir des aliments différents (d'autres pays). Nous organisons des semaines à thème comme la semaine du goût où nous proposons aux enfants de réaliser des recettes d'origine diverse. Les parents qui le souhaitent, peuvent également venir proposer des réalisations aux enfants.

6.4 Le sommeil

Le sommeil rythme la vie du tout petit et il est indispensable pour une évolution harmonieuse et équilibrée de l'enfant. Chaque enfant a son rythme, ses habitudes : il est important de les connaître pour pouvoir les respecter. Le doudou, la tétine, l'emplacement du lit, ... sont autant de repères et d'éléments sécurisants indispensables à l'enfant et ce quelque soit son âge. Ce temps lui permet de récupérer mais aussi d'assimiler ce qu'il a découvert, expérimenté durant la matinée. Le sommeil est aussi essentiel à la croissance de l'enfant.

Le temps de sieste s'effectue en général après le repas. Cependant, selon le rythme et l'état de fatigue de l'enfant, il lui est possible de faire une sieste le matin et l'après-midi s'il en a besoin.

A la fin du repas et après un petit temps de jeu, nous proposons aux enfants par petits groupes de se rendre en salle d'eau afin de se brosser les dents et de se préparer pour la sieste. Des paniers nominatifs avec photo sont à la disposition des enfants dans la salle d'eau. Selon leur autonomie, ils sont sollicités et sont acteurs de ce temps de déshabillage et de soins. Ainsi, ils pourront y déposer leurs affaires (habits, élastique pour cheveux, lunettes, ...) puis aller sur le pot ou les toilettes.

En attendant que tous soient prêts pour la sieste, les enfants sont en jeux libres ou jeux calmes (temps lecture) dans le hall. Puis le groupe se dirige ensemble dans le dortoir ou la salle qui lui correspond pour la sieste.

Chaque enfant a son emplacement : un plan récapitulant les différents emplacements est affiché dans la salle. Certains enfants partagent leur lit avec d'autres en fonction de leur jour de présence. Un système de rangement (avec des pinces à linge portant le prénom de l'enfant) pour les draps est instauré permettant une simplification dans le rangement et d'éviter un lavage abusif.

L'installation de la climatisation permet de réguler la température intérieure (par exemple : pendant les fortes chaleurs, ...) et ainsi garantir aux enfants une atmosphère propice à l'endormissement.

Une douce mélodie, relaxante accompagne l'endormissement des enfants. Un adulte au moins est présent pendant l'endormissement, il veille « le calme » et apporte un cadre sécurisant aux enfants présents. Chaque lit est séparé par une cloison sécurisant l'enfant pendant sa sieste. Elle assure également à chacun de trouver son sommeil sans être dérangé par son voisin. Les enfants s'endorment progressivement... La présence d'un adulte ou un « Baby phone » accompagne la sieste des enfants afin de pouvoir surveiller le sommeil de chacun et d'entendre les premiers signes de réveil des enfants.

Le lever progressif respecte le rythme propre à chaque enfant. L'enfant n'est pas obligé de dormir, il lui est juste demandé de s'allonger un peu pour se reposer.

Les trotteurs

Un dortoir est réservé aux trotteurs. Les plus petits sont en turbulettes et dorment dans des lits à barreaux. Puis des banquettes leurs sont proposées. Celles-ci sont recouvertes d'un drap en forme de sac de couchage.

Les lits à barreaux sont les uns à cotés des autres et au fond de la pièce, deux banquettes peuvent être placées. Il n'y a pas de séparation ou de cloison entre les lits.

En plus du plan de dortoir, l'emplacement de chacun est identifiable par un petit décor affiché au dessus de chaque lit. On y inscrit le ou les prénoms des enfants occupant le lit et leurs jours de présence.

Les grands

Les grands n'ont pas de dortoir pour la sieste, ils dorment dans l'une des salles de vie qui se transforme en dortoir au moment de la sieste. Ainsi, la salle est aménagée pour pouvoir accueillir 16 enfants maximum si l'on retire les tables de la salle au moment de la sieste. Au-delà de ce nombre, le bien-être des enfants ne serait plus respecté.

Les enfants dorment sur des lits banquettes qui sont rangés dans une armoire pendant la journée et ne sont sortis qu'au moment de la sieste.

Les banquettes sont toujours à la même place respectant un plan récapitulatif des différents emplacements. Elles sont recouvertes d'un drap en forme de sac de couchage et d'une couverture selon la saison. Tous les draps sont lavés systématiquement à la fin de chaque semaine ou plus tôt si cela est nécessaire. Des blocs en mousse ou des petits fauteuils sont mis entre les banquettes servant de séparation afin de respecter l'endormissement et le sommeil de chacun.

6.5 Les soins

La salle d'eau est le lieu principal des soins comprenant l'hygiène corporelle, le change et la propreté.

Il convient d'instaurer des temps adéquats pour effectuer les soins essentiels à la santé, au développement et au bien-être de chaque enfant. Nous souhaitons offrir à l'enfant des temps de soins agréables, privilégiés où il sera acteur et où son intimité, son individualité et son rythme de développement seront respectés.

Les soins sont indispensables et permettent surtout à l'enfant de découvrir son corps. Ils sont source de bien-être, de détente, d'échange et constituent un moment de relation privilégié avec l'adulte. La manière dont on s'adresse à l'enfant et la façon dont on lui explique nos gestes doivent garder un aspect identique afin que l'enfant ne se sente pas déstabilisé à chaque changement de personne. Il est important de mettre des mots sur nos actions afin de prévenir l'enfant de ce qui va lui être fait.

De ce fait, l'utilisation de la salle d'eau, son aménagement, les gestes d'hygiène corporelle et de propreté sont réfléchis en équipe et appliqués par l'ensemble du personnel.

Un lieu serein et sécurisant :

Au multi accueil, les toilettes adaptés à la taille de l'enfant sont entourés de séparations pour privilégier l'intimité et la pudeur des enfants car le respect du corps de chacun est indispensable. Pour préserver cette intimité, il est demandé aux parents de ne pas entrer dans la salle d'eau pendant tout le temps des changes et des passages aux toilettes.

Nous avons pu remarquer que le passage en salle d'eau en grand groupe n'était pas approprié. La salle d'eau n'étant pas assez grande pour accueillir plus de 10 enfants : Il n'y a que deux petits lavabos pour se laver les mains, engendrant souvent des disputes par rapport à la place occupée par chacun. Il est également difficile d'avoir une relation privilégiée avec un enfant tout en étant vigilant aux autres enfants, surtout en grand groupe.

Nous avons donc décidé de privilégier le passage de petits groupes en salle d'eau. Nous avons également mis des petits jeux ou livres à la disposition des enfants, afin qu'ils puissent patienter en attendant leur tour.

Le change

C'est un moment privilégié, individuel pendant lequel les échanges sont favorisés (sourires, paroles, ...) On prend le temps de communiquer avec l'enfant. C'est un moment de bien être pour l'enfant qui apprend à découvrir son corps car c'est un des seuls moments où l'enfant se retrouve avec la peau au contact de l'air.

Ce moment favorise des échanges multiples:

- **échanges verbaux** en situant tous les actes que nous accomplissons. Nous aidons l'enfant à se repérer dans son corps, mais aussi à ritualiser ce moment en le sécurisant, en le rendant acteur de ce qu'il vit.
- **échanges de regards** : par une présence "pleine" de l'adulte ce qui permet à l'enfant de se sentir à l'aise.
- **échanges de contacts** corporels et donc très intimes que nous cherchons à respecter.

Le change est effectué régulièrement en milieu de matinée, avant la sieste, au réveil, en fin d'après-midi et bien sûr s'il y a une selle. Nous changeons les enfants sur des tables à langer, celles-ci sont adaptées à tous.

Il est proposé aux plus grands qui portent des couches, d'être changer debout (sauf en cas de selles). Cette technique personnalisée leur permet d'avoir le sentiment « d'être grand » et ainsi de développer leur autonomie. Accompagnés de l'adulte, les enfants sont acteurs de leur change (ils peuvent mettre leur couche à la poubelle, apprendre à se nettoyer à l'aide d'une lingette, ...)

Chaque professionnel est très attentif en matière d'hygiène : lavage des mains, nettoyage et désinfection systématique des tables à langer et des toilettes, ...

Une feuille explicative régulièrement mise à jour, est affichée dans l'armoire, en salle d'eau, pour que tous les professionnels connaissent l'évolution de l'apprentissage de la propreté des enfants.

La propreté

C'est un élément essentiel de l'autonomie de l'enfant. L'acquisition de la propreté est amenée dans le respect de la maturation physiologique et psychologique. Dans ce cas, l'apprentissage de la propreté se fera en relation avec les parents. Nous lui proposons le pot ou les toilettes sans l'exiger ni le forcer.

La propreté débute lorsque l'enfant est capable de s'exprimer, d'agir et de choisir. Il faut être vigilant aux demandes et aux signes révélateurs. Cela se fait souvent par imitation aux plus grands. Au début de l'apprentissage, des points de repères sont établis dans la journée (après le repas, avant la sieste...) mais il ne faut pas lui imposer ce rythme.

L'enfant accède aux toilettes ou au pot lorsqu'il est prêt et qu'il l'a choisi. Un toilette est également prévu pour les enfants en situation de handicap. Il y est emmené plusieurs fois par jour et est invité à s'y asseoir quelques instants s'il le souhaite.

L'apprentissage de la propreté peut être contrarié par des éléments extérieurs (naissance d'un petit frère, reprise du travail de la mère, déménagement...). Les adultes devront être prêts à accepter les accidents inévitables qui se produiront avant l'atteinte à la propreté.

L'apprentissage de la propreté se fera en relation avec les parents. Il est donc nécessaire qu'il y ait cohérence durant cette période où l'enfant doit être félicité, encouragé... Un dialogue est donc indispensable avec la famille.

L'hygiène corporelle

Progressivement la découverte du corps permettra l'acquisition du schéma corporel amenant l'enfant à une prise de conscience de son potentiel et de son pouvoir d'action sur l'environnement.

L'enfant se rend compte de ce qui lui est agréable et de ce qui l'est moins, qu'il y a des temps où il peut « se salir » (peinture, pâte à modeler, sable, ...) et des temps où il doit avoir les mains propres (pour manger par exemple).

Les gestes d'hygiène :

- **se brosser les dents** : Ce temps est institué après le repas, avant la sieste. Chaque enfant a sa brosse à dents ce qui lui permet d'approprier peu à peu le geste. Le dentifrice est proposé uniquement aux plus grands.
- **se laver les mains** : Le lavage des mains est effectué plusieurs fois par jour (exemple : après une activité peinture, après un passage aux toilettes, au retour du jardin ,...).
- **se déshabiller et s'habiller** : avant et après la sieste, chaque enfant a son casier avec ses habits de rechange. Selon leur autonomie, certains casiers sont en bas du placard pour qu'il puisse facilement y accéder.

Les enfants sont encouragés à se déshabiller et à s'habiller tout seul avec le soutien de l'adulte.

- **Autres soins** : Le lavage de nez, des yeux, ... est réalisé par les adultes en fonction des besoins.

L'hygiène est essentielle pour accomplir tous ces gestes. Chaque professionnel connaît les protocoles d'hygiène mis en place dans la structure et les respecte. En rappel, Ils sont affichés en salle d'eau.

6.6 Le jeu

« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue » Jean Epstein

La principale « activité » des enfants est le jeu. Le jeu aide l'enfant à se construire. Il joue pour le plaisir. C'est une action librement choisie. Les moments de jeux permettent à l'enfant de se développer, de construire son individualité.

L'enfant est spontanément curieux et intéressé par ce qui lui est proposé de voir, de toucher ou d'entendre. C'est à travers son expérimentation que l'enfant va pouvoir construire ses connaissances.

En collectivité, le jeu est aussi partage, découverte de l'autre, de ses différences, de ses ressemblances. Pour cela, les locaux sont organisés pour permettre le jeu de l'enfant en fonction de ses capacités, de son intérêt, du niveau de son développement.

Des règles sont mises en place, afin de garantir la sécurité, la liberté d'action de l'enfant et aussi de préserver le jeu.

Le jeu libre

Il constitue un élément essentiel dans la construction psychique de l'enfant.

L'enfant a également besoin de « temps libres » pour apprendre à jouer seul et avec les autres, pour manipuler, pour expérimenter,... L'enfant est libre de choisir de participer ou non à une « activité ». Il peut également simplement l'observer sans participer. En effet, l'enfant a aussi besoin de « ne rien faire », de se ressourcer, de satisfaire son besoin de rêver, de reprendre contact avec son monde intérieur et de se relaxer.

Le jeu relationnel

Le jeu est relation et communication : jouer seul, à deux ou à plusieurs. Si l'enfant est plus bas, à la même hauteur ou plus haut que l'adulte ou qu'un autre enfant, cela change leur relation. Les relations du regard : voir, être vu, cacher, se cacher ; le jeu du « coucou » est un jeu de relation aux autres et à soi-même. Ces jeux de relation, où l'adulte bien souvent est inclus sans le savoir, sont très importants.

Le jeu éducatif - selon Nicole De Grandmont

Dans le jeu éducatif, il y a une notion d'apprentissage. On donne les premières règles à l'enfant. On passe aux jeux éducatifs quand l'enfant se lasse de l'activité ludique. Le jeu éducatif permet de mieux définir, structurer et comprendre son monde intérieur et extérieur. Il favorise les apprentissages d'ordre intellectuel, affectif et psychomoteur.

Exemples : Loto, puzzles, ...

Le jeu symbolique

Donner des supports à l'imagination de l'enfant, c'est créer des espaces qui l'invitent au rêve, seul ou avec d'autres dans des cachettes ou des espaces ouverts. Ainsi, un jeu de dînette prend très rapidement une valeur sociale, celle de la communauté de plusieurs maisons, du mien et du tien, de mon territoire et de celui de l'autre. Peut-être cette représentation, cette imagination est-elle différente pour chaque âge, mais cela restera toujours la relation de soi au monde.

Exemples : Dînette, poupées, maisons de poupées, coiffure, garage, voitures, trains, balais, pelles, ...

Le jeu moteur

Contrairement au jeu symbolique où l'enfant plie à ses désirs et en fait son outil, dans le jeu moteur c'est l'enfant et tout son corps qui « se plient » à cet espace : monter, descendre, glisser, se cacher, jeter, courir et tant d'autres mouvements et gestes que l'enfant fera perpétuellement comme s'il voulait en imprimer son être et les intégrer à lui.

Le jeu moteur est celui où l'enfant se confronte à un espace réel, physique, avec ses difficultés ... et c'est en les vivant, en les pratiquant et en les affrontant, qu'il forme peu à peu son être.

6.7 Les « activités » d'éveil

Même si différents moments de jeu sont possibles, nous organisons également diverses « activités » d'éveil afin de favoriser le développement global de l'enfant.

Les « activités » de l'enfant le stimulent à différents niveaux : cognitifs, symboliques, créatifs, moteurs et affectifs. Elles font intervenir un ou plusieurs sens : le toucher, l'ouïe, le goût, la vue, l'odorat. A cet âge, l'enfant est en pleine découverte sensorielle, c'est pourquoi, il est essentiel de lui proposer un lieu collectif adapté où il pourra faire ses apprentissages et ses expériences à travers les différents ateliers.

Les « activités » sont adaptées en fonction de l'âge et des besoins des différents enfants. D'une manière générale, le professionnel ne fait pas « l'activité » à la place de l'enfant afin que « la réalisation » de l'enfant reste sa propre création et qu'il la reconnaisse parmi d'autres. Il ne la juge pas mais au contraire soutient, encourage, aide et conseille afin de permettre à l'enfant de faire ses propres expériences tout en respectant son rythme.

Différents types d'activités sont proposés chaque jour afin de permettre à l'enfant de choisir en fonction de ses envies. En effet, si les enfants ressentent le besoin de bouger, de crapahuter, alors ils pourront participer à une « activité » motrice. Par contre, s'ils veulent exprimer leur créativité, ils pourront profiter d'un atelier de peinture, de modelage, ...

Pour cela, un tableau des ateliers de la semaine est mis en place afin de veiller à la diversité des différentes activités proposées. Les professionnels s'y inscrivent et réservent la salle souhaitée.

Ces ateliers offrent à l'enfant la possibilité de jouer avec des outils et techniques particulières. Par exemple les jeux d'eau, l'art plastique, un atelier cuisine, un atelier livre, ... L'enfant pourra alors découvrir, expérimenter, prendre du plaisir ou affirmer son déplaisir à pratiquer telle ou telle « activité ». Toutes les « activités » d'éveil sont toujours suggérées, elles ne sont jamais imposées.

De plus, une fois par semaine, nous proposons aux enfants des différents groupes (bébés, « trotteurs/grands ») de participer à des ateliers décroisonnés, où ils pourront participer en même temps à une même « activité ». Ces ateliers permettent de se connaître, de favoriser les échanges tout en respectant les plus petits. (cf. « Les ateliers touche-à-tout »)

Les activités dirigées favorisent l'apprentissage et la socialisation car certaines règles doivent être respectées. De manière générale, les enfants sont invités à venir se rassembler sur un tapis afin que tous puissent entendre et choisir les différentes « activités » proposées.

Un projet par groupe est proposé chaque année sachant que nous essayons toujours de l'orienter en tenant compte du projet de la structure : « la nature à travers les couleurs et les cinq sens ».

L'éveil corporel - le schéma corporel s'élabore à travers des activités quotidiennes.

Les « activités » motrices permettent aux enfants de répondre à leurs besoins d'agir sur le monde, de s'adapter aux situations nouvelles, de jouer, de connaître et aussi de se socialiser. Elles assurent également le développement physique, l'évolution harmonieuse, la maîtrise et la recherche de ses capacités motrices et le développement du schéma corporel.

L'enfant prend ainsi conscience de son corps, de ses limites. Il prend également conscience de l'espace qui l'entoure et le maîtrise de plus en plus.

Exemples : Comptines, utilisation du miroir pour prendre conscience de son corps, jeux avec les poupées, les vélos, les jeux d'eau, les jeux de ballon, l'expression corporelle, les parcours de psychomotricité, les toboggans, les plaques sensorielles, ...

Les « activités » manuelles - A l'aide de différents supports, l'enfant pourra exprimer son imaginaire, ses goûts, satisfaire sa créativité, développer ses aptitudes physiques et intellectuelles : « activités » de psychomotricité fine.

Les premières rencontres de l'enfant avec la matière passent par une exploration tactile. C'est à travers elle que l'enfant va exercer sa sensorialité et va trouver des renseignements sur les propriétés de la matière à laquelle il est confronté. La main, outil premier de l'enfant, est le vecteur de cette prise de sensations et d'informations. De plus, plus l'enfant est jeune, plus cette exploration tactile est primordiale et incontournable.

Les arts plastiques amènent à explorer, ressentir, s'exprimer,... Ce langage non verbal a une grande importance car il véhicule les sensations, les sentiments, les désirs,... Les arts plastiques permettent la structuration de l'espace et du temps. Ils ont un rôle moteur, sensoriel et esthétique. Ils tiennent une place importante dans les apprentissages de l'enfant. C'est un mode de communication, d'expression au travers duquel, il explore, évolue, dans une « notion de plaisir » en laissant libre cours à la créativité.

La peinture laisse une trace par le toucher et développe sa motricité fine. L'enfant y maîtrise son geste, l'espace qui l'entoure, les notions de bas et de haut, vertical et horizontal. A travers cette « activité », l'enfant développera son expression artistique.

Exemples : Le dessin, la peinture avec le corps et avec différents ustensiles, les jeux de transvasement (eau, semoule,...), le modelage, le collage, ...

L'éveil musical et théâtral donne à chacun la possibilité de développer son imaginaire,... L'enfant prend conscience de son corps, de sa propre voix, du rythme et découvre ses possibilités de communication.

Avec la musique, l'enfant va pouvoir découvrir, entendre et différencier les différents instruments. Ces sons et ces rythmes pourront par la suite être reproduits. Les comptines, chansons, livres, diapositives, albums photos ... favorisent l'écoute, l'attention, développent le langage, l'imaginaire... C'est également un excellent moyen de donner un repère dans la journée de l'enfant.

L'équipe apporte une grande importance à la musique et un projet autour de celle-ci avec un intervenant extérieur est en cours.

La musique à travers le chant, la danse, l'écoute et le jeu instrumental participe à l'éveil et au développement global de l'enfant. Elle est un moyen privilégié d'expression. Chez l'enfant, elle développe la socialisation, les facultés intellectuelles, elle lui procure un épanouissement affectif... Proposer un éveil musical, jouer avec les sons, c'est offrir le plaisir d'être ensemble, d'inventer, de partager. L'éveil musical est avant tout une ouverture et notre rôle est d'aider l'enfant dans son ouverture au monde. La musique transmet des émotions par lesquelles il pourra s'exprimer et s'évader.

Exemples : les instruments de musique (achetés ou fabriqués), les comptines, le memory, les marionnettes, les déguisements, ...

Les « Activités » favorisant l'autonomie et la socialisation - Les matériaux et actes de la vie quotidienne contribuent à l'éveil de l'enfant. De manière générale, les professionnels ne font pas à la place de l'enfant, mais aident, soutiennent et encouragent les enfants dans leur conquête de l'autonomie. Apprendre à respecter l'autre, attendre son tour, respecter le rythme, les besoins et les difficultés de chacun sont autant de notions importantes que nous essayons de transmettre aux enfants.

Exemples : Les actes de la vie quotidienne (mettre et enlever ses chaussures, s'asseoir et se lever de table, manger seul, se servir, se déshabiller et s'habiller, ...), les réalisations communes où chacun respecte la réalisation de son copain, le « plaisir » de faire ensemble.

6.8 Fêtes au sein de la structure

Les fêtes rythment l'année et servent de support aux enfants qui apprennent à se situer dans le temps. Elles sont des repères dans l'année comme les temps de fort de la journée de l'enfant. Ces fêtes donnent l'occasion également aux enfants des différents groupes de se retrouver afin de partager un moment convivial tous ensemble. Elles permettent les échanges, de faire connaissance tout en respectant les autres copains.

La fête principale étant l'anniversaire de l'enfant. C'est l'occasion pour lui d'être au centre de toutes les attentions. Les parents, s'ils le souhaitent peuvent apporter un gâteau pour l'évènement. Des photos sont prises pour permettre aux parents de prendre part à la joie de l'enfant.

Les fêtes traditionnelles (fête des parents, carnaval, fête de fin d'année,...) sont également célébrées au sein de la structure. Nous essayons de créer une ambiance particulière pour l'enfant et de rendre ce moment « magique ».

Les fêtes de départ sont également l'occasion de se retrouver tous ensemble autour d'un goûter, afin de souhaiter bonne continuation au copain qui quitte la structure (déménagement, rentrée scolaire,...).

D'autres fêtes (fête de la musique, de l'automne, ...) font également partie des temps festifs au sein de la structure.

6.9 Les sorties

Le jeune enfant est une « éponge sensorielle », il découvre le monde qui l'entoure avec ses mains, ses pieds, sa bouche, ... Les sorties à l'extérieur donnent la possibilité aux enfants de s'oxygéner, de se dépenser, de découvrir de nouveaux jeux psychomoteurs, de découvrir le monde qui les entoure : l'environnement naturel, culturel et social.

Le jardin – L'acquisition d'un jardin nous permet de proposer aux enfants quelques « activités » de plein air dans un cadre verdoyant, fleuri et protégé. Le jardin fait partie intégrante de notre projet sur la nature.

Dans un jardin tous les sens de l'enfant sont sollicités. La vue, l'odorat, le goût, les sensations de chaleur, de fraîcheur, d'humidité et d'innombrables découvertes tactiles provoquées par la présence des végétaux.

La diversité des plantations favorise l'enrichissement sensoriel de l'enfant. Notre ambition étant de faire du jardin, un lieu à vivre et à découvrir :

L'odorat

Certaines plantes ont des floraisons très odorantes. Il suffit de froisser la feuille pour qu'un parfum se relève. La citronnelle, par exemple, est l'une des plantes aromatiques qui dégage un parfum subtil tout comme le thym, la menthe, l'odeur du gazon fraîchement coupé...

Le toucher

Les écorces d'arbres rugueuses, lisses, chaudes, ... Les différentes feuilles d'arbres ... La terre, le sable, l'eau, ... sont autant de sensations permettant aux enfants de découvrir, d'explorer les différentes matières ...

L'ouïe

Le vent qui fait vibrer les feuillages, la pluie qui tombe sur le toit de la petite maisonnette, le chant des oiseaux, ...

La vue

L'automne, avec ses feuilles qui tournoient et qui tombent dans un parterre de couleurs... Le printemps, les feuilles nouvelles apparaissent d'un vert tendre... Jeux d'ombres et de lumières à travers les feuillages...

Le goût

Planter, arroser et récolter les différents légumes dans le potager. Permettre aux enfants de suivre l'évolution d'une floraison...

Le jardin est un espace où l'enfant doit pouvoir jouer avec les adultes et les autres enfants mais aussi avec la nature. La conception du jardin doit permettre de créer un lieu aussi diversifié que possible offrant aux enfants :

- Un espace dégagé pour courir et faire du vélo,
- Des jeux pour chaque âge avec des cachettes, des recoins, des surprises
- Des activités liées au jardinage ou à l'entretien du jardin
- Des végétaux qui attirent l'œil, le goût, l'odorat ou le toucher et qui mettent l'accent sur telle ou telle particularité de la nature.

A l'extérieur de la crèche - Les sorties tout comme les autres manifestations sont répertoriées dans un agenda où le nom des enfants est noté pour éviter que ce soit toujours les mêmes qui participent aux sorties.

La structure souhaite faire découvrir aux enfants leur environnement proche afin qu'ils puissent s'ouvrir au monde qui les entoure et s'y épanouir.

L'acquisition d'un minibus (9 places) rend plus accessible les « activités » avec les différents partenaires. Différentes sorties sont proposées, certaines de façon régulière, d'autres de façon plus occasionnelle.

Une responsable (éducatrice de jeunes enfants, infirmière) doit toujours être présente lors des sorties emportant avec elle : trousse de secours, téléphone, changes, appareil photo,...

Il est important de permettre aux enfants de découvrir le monde environnant, de faire de nouvelles expériences et de nouvelles rencontres.

Exemples : Découverte des champs (maïs, fraises, ...), Bibliothèque et Médiathèque locale, promenade en forêt, spectacle pour enfants, les Marchés, les écoles de la communauté des communes, les parcs et jardins,...

CONCLUSION

Elaboré pendant plusieurs mois et retravaillé au fil des ans, le projet d'établissement du multi accueil d'Ottmarsheim représente une réelle dynamique de réflexion pour l'ensemble des personnes qui sont amenées à agir au sein de l'établissement.

Sa mise en œuvre oblige l'équipe à être à la fois auteure et actrice d'actions et ainsi de créer une dynamique participative et transversale.

En créant cette dynamique participative autour du projet, l'ensemble de l'équipe se montre plus active et plus responsable dans sa mise en œuvre.

La notion collective apparaît alors et permet de mener une réflexion vivante et créatrice tout en gardant le souci de la participation et du consentement de tous.

L'implication de chacun permettra alors de faire des propositions, de prendre des décisions et d'agir ensemble en toute conscience.

Le projet devient alors le premier outil d'une démarche qualité.

Dans le cadre d'une amélioration continue de la pratique professionnelle, il est indispensable que ce projet d'établissement soit régulièrement évalué. Tout ce qui est aujourd'hui mis en place n'est pas figé et de nouveaux objectifs d'amélioration seront discutés et évalués régulièrement.

En effet, pour répondre aux missions qui sont confiées aux professionnels du multi accueil, Il est essentiel de s'adapter aux évolutions du secteur, que ce soit au niveau de la politique sociale, des pédagogies, des prises en charge mais aussi de s'adapter aux besoins de la population locale.

Par une concertation régulière lors des différentes réunions, l'équipe peut alors amener des idées nouvelles, inventer et imaginer de nouveaux projets et « de nouveaux possibles ».